



# Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Budget des dépenses  
2000-2001

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

## Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

**Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement** présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le budget).

**Partie II – Le Budget principal des dépenses** étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en applications ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

**Partie III – Le Plan de dépenses du ministère** est divisé en deux documents :

- 1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.
- 2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables pour les ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2000

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des Éditions du gouvernement du Canada (TPSGC)  
Ottawa (Canada) K1A 0S9

Téléphone : 1-800-635-7943  
Site Internet : <http://publications.tpsgc.gc.ca>

No. de catalogue BT31-2/2001-III-60

ISBN 0-660-61188-0



Travaux publics et  
Services gouvernementaux  
Canada

Public Works and  
Government Services  
Canada

# **Budget des dépenses 2000-2001**

## **Rapport sur les plans et les priorités**

L'honorable Alfonso Gagliano, c.p., député

*Ministre des Travaux publics  
et des Services gouvernementaux*

**Canada**



## Table des matières

<b>Section I -</b>	<b>Message</b>	<b>1</b>
	Message du Ministre .....	1
	Déclaration de la direction .....	3
<b>Section II -</b>	<b>Vue d'ensemble du Ministère</b>	<b>5</b>
	Mandat .....	5
	Objectif stratégique .....	5
	Contexte opérationnel .....	5
	Organisation du Ministère .....	9
	Plan de dépenses .....	11
<b>Section III -</b>	<b>Plans, résultats et ressources</b>	<b>13</b>
	Description par programme et par secteur d'activité .....	15
	Programme des services gouvernementaux .....	15
	▪ Services immobiliers .....	15
	▪ Service des approvisionnements .....	20
	▪ Receveur général .....	24
	▪ Rémunération de la fonction publique .....	26
	▪ Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique .....	28
	▪ Conseils et Vérification Canada .....	32
	▪ Bureau de la traduction .....	35
	▪ Services de coordination des communications .....	38
	▪ Soutien opérationnel .....	43
	Programme des sociétés d'État .....	46
	▪ Société du Vieux-Port de Montréal Inc. ....	46
	▪ Queens Quay West Land Corporation .....	46
<b>Section IV -</b>	<b>Initiatives horizontales</b>	<b>49</b>
	Mise à jour de la stratégie de développement durable (SDD) .....	49
	Initiatives en matière de réglementation .....	50

<b>Section V - Renseignements financiers</b>	<b>51</b>
5.1 : Sommaire des dépenses en immobilisations, par secteur d'activité .....	51
5.2 : Renseignements sur les dépenses des grands projets en immobilisations, par secteur d'activité .....	51
5.3 : Sommaire des paiements de transfert, par secteur d'activité .....	53
5.4 : Source des recettes disponibles, par secteur d'activité .....	54
5.5 : Source des recettes non disponibles .....	56
5.6 : Coût net des programmes pour 2000-2001 .....	56
5.7 : Fonds renouvelable des Services immobiliers .....	57
5.8 : Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers .....	58
5.9 : Fonds renouvelable des Services optionnels .....	59
5.10 : Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique .....	60
5.11 : Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada .....	61
5.12 : Fonds renouvelable du Bureau de la traduction .....	62
5.13 : Fonds renouvelable de la Production de défense .....	63
5.14 : Prêts, investissements et avances, par programme .....	63
<b>Section VI - Autres renseignements</b>	<b>65</b>
Pour de plus amples renseignements .....	65
Index .....	66

## Section I – Message du Ministre



À l'aube de ce nouveau millénaire, c'est avec beaucoup d'enthousiasme que Travaux publics et Services gouvernementaux Canada souscrit à l'objectif du gouvernement d'améliorer la qualité de vie de tous les Canadiens et Canadiennes. C'est aussi avec fierté et satisfaction que nous jetons un regard sur le dernier siècle et demi et sur l'apport important du Ministère à l'édification de la nation. Nous avons grandement contribué à bâtir ce magnifique pays et nous avons l'intention de poursuivre dans cette voie. Nous aidons les ministères et les organismes fédéraux à faire ce qu'ils font de mieux, c'est-à-dire fournir des services à la population canadienne, et d'ailleurs nous jouons un rôle de premier plan à cet égard. Dans ce contexte, je suis heureux de présenter le Rapport sur les plans et les priorités de mon ministère.

Une partie de notre apport traditionnel à la bonne marche du gouvernement se situe dans la brique et le mortier — les édifices et les bureaux fédéraux dont nous sommes responsables. Mais notre contribution sera tout à fait différente dans l'avenir; elle sera de plus en plus fonction des progrès technologiques qui seront réalisés dans le commerce électronique et Internet. Nous nous adapterons à cet environnement sans cesse en évolution afin de bien jouer notre rôle qui revêt une importance de plus en plus grande et qui consiste à aider nos clients, le gouvernement et la population canadienne à s'adapter aux nouvelles réalités.

Afin de se conformer à l'engagement pris dans le discours du Trône de devenir le gouvernement le plus branché du monde, mon ministère ouvrira la voie pour rapprocher nos gens grâce à la technologie. Notre mission consiste toujours à rassembler les gens, et nous y parvenons par nos immeubles et nos bureaux, en passant des contrats, en offrant des services de traduction, d'interprétation et de conseils et en assumant la fonction de receveur général. En outre, nous faisons tout cela en offrant un environnement convivial tel que la ligne 1-800 O Canada et de nouvelles formes de prestation de services en direct.

Les cinq grandes orientations du Ministère, qui sont de contribuer à la bonne marche du gouvernement, d'améliorer le service à la clientèle, de promouvoir le gouvernement électronique et d'en faciliter la mise en œuvre, d'atteindre l'efficacité et de réaliser des économies et, enfin, de créer une main-d'œuvre souple et à l'écoute des besoins, guideront, au cours des trois prochaines années, les activités de nos fonctionnaires. Ceux-ci offriront, comme d'habitude, des services à valeur ajoutée pour le bien-être de tous les Canadiens et Canadiennes.

Je sais fort bien que des défis importants nous attendent dans les prochaines années, mais je sais aussi que de grandes possibilités s'offrent à nous, particulièrement en ce qui concerne les activités branchées et le commerce électronique. Nous simplifierons, pour nos clients et pour l'industrie, la passation des contrats grâce à la réforme des acquisitions, tout en donnant l'occasion au gouvernement d'économiser des millions de dollars grâce à la gestion d'ensemble de projets audacieux et complexes.

Le Ministère possède beaucoup de compétences, mais il devra relever tout un défi pour continuer de se renouveler et de se régénérer afin de rester à la fine pointe sur le plan des changements technologiques. Nous avons déjà commencé à améliorer et à renouveler notre main-d'oeuvre pour répondre à la demande des clients et aux exigences des nouvelles technologies. Ce faisant, nous avons l'occasion — en réalité, l'obligation — de continuer de créer un environnement de travail attrayant, stimulant et qui intègre tout le monde. Cet environnement sera d'une importance capitale pour attirer des travailleurs du savoir, les appuyer et les garder dans nos rangs; ces travailleurs devront être représentatifs et attentifs aux préoccupations et pouvoir s'adapter au cadre d'éthique du secteur public.

Je suis persuadé que, au moment où nous entrons dans le XXI<sup>e</sup> siècle, nos plans et nos priorités soulignés dans le Rapport permettront au Ministère de continuer de jouer un rôle important, à savoir aider le gouvernement à fournir un service de qualité à la population canadienne.



## Déclaration de la direction

Je sou mets, en vue de son dépôt au Parlement, le présent Rapport sur les plans et les priorités (RPP) de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada pour 2000-2001.

À ma connaissance, les renseignements qui y sont contenus :

- décrivent fidèlement le mandat, les plans, les priorités et les stratégies du Ministère, de même que les principaux résultats escomptés;
- sont conformes aux principes de divulgation de renseignements qui sont énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités*;
- sont complets et exacts; et
- proviennent de systèmes éprouvés d'information et de gestion du Ministère.

La Structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) sur laquelle est fondé le présent document a été approuvée par les ministres du Conseil du Trésor et sert de fondement de responsabilisation à l'égard des résultats obtenus, compte tenu des ressources fournies et des pouvoirs attribués.

Je suis satisfait des méthodes et procédures d'assurance de la qualité qui ont été utilisées pour produire ce RPP.



Le Sous-ministre,  
R. A. Quail

mars 2000



## Section II – Vue d'ensemble du Ministère

### Mandat

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) est un organisme de services communs qui a pour mandat de fournir aux ministères, aux conseils et aux organismes fédéraux des services pour appuyer l'exécution de leurs programmes. Ses services sont dictés par un besoin commun reconnu à l'échelle de l'administration fédérale ou par les exigences des politiques gouvernementales. Il incombe aussi au Ministère de mettre sur pied des services destinés à accroître l'efficacité et la rentabilité de la fonction publique et à améliorer l'intégrité et l'efficacité du processus de passation des marchés publics.

*La Loi constituant le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux, votée en 1996, établit le fondement juridique des services offerts par TPSGC, notamment la construction, l'entretien et la réparation des travaux publics et des immeubles fédéraux; la fourniture de locaux à bureaux et d'autres installations; la fourniture de services et de conseils dans le domaine de l'architecture et du génie; la planification et l'acquisition de biens et de services; la planification et la coordination des services de télécommunications; les services de consultation et de vérification et les services de traduction et services connexes. La Loi établit avec précision les pouvoirs du Ministère en ce qui a trait à l'administration de tous les biens immobiliers fédéraux dont l'administration ne relève pas, en vertu d'une mesure législative, d'un autre ministère, organisme ou conseil fédéral. La Loi cautionne également les responsabilités du ministre en tant que receveur général et confère les pouvoirs associés à la prestation des services administratifs et autres se rapportant aux avantages sociaux, aux pensions et au versement de la paye des employés de la fonction publique du Canada.*

### Objectif stratégique

*Notre but est d'optimiser les recettes fiscales dans la prestation des services communs et des services centraux, en accordant toute l'importance voulue aux valeurs que représentent pour le gouvernement la prudence, la probité et la transparence. En mettant l'accent sur ce que le Ministère fait de mieux, à savoir fournir au gouvernement des services communs et centraux rentables, TPSGC aide les ministères à se concentrer sur ce qu'ils font de mieux.*

### Contexte opérationnel

L'impact de TPSGC sur l'efficacité et l'efficacité des opérations gouvernementales est incalculable. Grâce à ses 11 000 employés, ses 5 bureaux régionaux et ses 9 secteurs d'activité, il continue d'appuyer plus de 100 ministères et organismes.

Lorsqu'on examine les activités du Ministère, on s'aperçoit que le volume d'affaires est relativement le même d'une année à l'autre. TPSGC continue de fournir des locaux à 160 000 fonctionnaires et membres du Parlement d'un bout à l'autre du pays, d'administrer quelque 5 000 baux tous les ans et de gérer des locaux couvrant 6 millions de mètres carrés dont la valeur

est estimée à environ 6,5 milliards de dollars. Il est aussi le plus important agent d'approvisionnement au pays. En effet, il achète des biens et des services pour près de 8,5 milliards de dollars dans environ 17 000 catégories différentes. À titre de receveur général, le Ministère continue de préparer les comptes publics et de s'acquitter des fonctions de gestion bancaire et de décaissement dans le cadre desquelles des transactions financières, s'élevant à 1,1 billion de dollars, sont réalisées chaque année et plus de 190 millions de paiements sont versés à la population canadienne.

TPSGC fournit aussi une foule d'autres services, de la gestion de l'infrastructure des télécommunications et de l'informatique aux services de traduction et d'interprétation, en passant par la rémunération de la fonction publique, les conseils en gestion et la vérification de gestion, ainsi que les services de coordination des communications. Exception faite de la récente augmentation subite des activités liées à la conformité des systèmes aux normes établies pour l'an 2000, aucune de ces activités n'affiche une variation importante du volume d'affaires d'une année à l'autre.

Bien que certaines statistiques susmentionnées laissent sous-entendre une certaine stabilité, le contexte opérationnel du Ministère a été et continuera d'être caractérisé par le changement et les défis. À titre de fournisseur de services communs et centraux, TPSGC réalise des opérations qui sont régies par une foule de facteurs distincts et connexes à la fois : les changements apportés aux politiques fédérales et les initiatives qui voient le jour, les changements dictés par les exigences des clients, les pressions exercées par les changements à la situation socio-économique et les pressions que s'impose le Ministère pour améliorer son efficacité, ses pratiques et son efficacité.

- **Changements apportés aux politiques fédérales et initiatives qui voient le jour** – Au cours des dernières années, un bon nombre de projets gouvernementaux importants ont eu une incidence durable sur les opérations de TPSGC, sur son orientation future et peut-être sur sa structure et sa régie.

Le discours du Trône d'octobre 1999 a établi une nouvelle vision quant à la façon dont le gouvernement entend entretenir des rapports avec ses citoyens et est, sans aucun doute, l'une des plus importantes annonces que le gouvernement a faites au cours des dernières années.

***Le gouvernement deviendra un utilisateur modèle des technologies de l'information et d'Internet. D'ici 2004, nous voulons être connus dans le monde entier comme le gouvernement le plus branché avec ses citoyens. Les Canadiens et les Canadiennes auront accès à toute l'information et à tous les services gouvernementaux en direct, à l'endroit et au moment qui leur conviendront.***

Cet engagement a donné lieu au lancement du projet de mise en place d'une infrastructure stratégique de gestion de l'information et de technologie de l'information (GI-TI), parrainée conjointement par le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) et TPSGC. L'initiative, réalisée en collaboration avec d'autres ministères importants, permettra d'assurer que l'infrastructure électronique fédérée du gouvernement appuiera la nouvelle stratégie de prestation des services axée sur les citoyens. Par le biais d'un usage accru d'Internet et de l'infrastructure de la Voie de communication protégée, nous permettrons au gouvernement du Canada de devenir le gouvernement le plus branché au monde. En définitive, il pourra fournir à la population

canadienne un accès complet à une vaste gamme de services et de renseignements gouvernementaux à partir d'un guichet unique.

La Stratégie d'information financière (SIF) est un autre projet qui touche l'ensemble de l'appareil gouvernemental et qui a principalement une incidence sur la fonction de receveur général qu'assume TPSGC. La SIF appuie l'initiative gouvernementale dont l'objet est de moderniser la fonction de contrôleur et la gestion financière en adoptant un modèle de comptabilité comparable à celui du secteur privé et en remodelant les fonctions de la comptabilité centrale. La mise en œuvre de la SIF dans les autres ministères occupe beaucoup d'experts de TPSGC.

La réforme des acquisitions est une autre entreprise conjointe du SCT et de TPSGC dont l'objectif consiste à simplifier les pratiques en ce domaine au sein du gouvernement, tout en améliorant le rendement et la gestion des risques associés aux achats complexes. Cette réforme, qui touche aussi l'ensemble du gouvernement, a de fortes chances de modifier la manière dont les activités sont exécutées et a des incidences majeures sur les opérations ministérielles de TPSGC et des autres ministères. Le ministère de la Défense nationale (MDN), Industrie Canada (IC), l'Agence des douanes et du revenu du Canada et la Gendarmerie royale du Canada (GRC) jouent un rôle actif dans ce projet d'envergure. Il faut aussi préciser que la mise en œuvre du commerce électronique fait partie intégrante de la réforme des achats et qu'elle se rattache à l'Initiative de l'infrastructure stratégique de GI-TI du gouvernement.

- **Changements dictés par les exigences des clients** – Au cours des dernières années, l'Examen des programmes gouvernementaux a donné lieu à l'application d'autres formes de prestation des services dans le cadre desquelles certains organismes gouvernementaux ont vu le jour. La naissance de l'Agence des douanes et du revenu du Canada en est la toute dernière preuve. Comme ces organismes jouissent d'une autonomie que les autres ministères n'ont pas, ils ne recourent pas nécessairement aux services de TPSGC. Une telle situation peut causer une grande incertitude quant aux opérations du Ministère, et il est possible qu'elle ait des incidences sur l'effectif et sa capacité d'offrir efficacement certains services, et même qu'elle amoindrisse la viabilité de l'organisation. Du même coup, il est important de noter que de tels organismes offrent de nouvelles possibilités d'affaires pour TPSGC, peut-être même dans des domaines inexplorés jusqu'ici.
- **Changements apportés à l'effectif** – Comme dans de nombreux ministères, une part importante des employés de TPSGC pourront prendre leur retraite au cours des 5 à 10 prochaines années. Cette réalité, associée à la dernière ronde de réductions de l'effectif et à la nécessité d'attirer de nouvelles recrues en leur vantant les avantages de travailler pour le gouvernement fédéral, fait du recrutement et du maintien en poste d'employés jeunes et qualifiés un défi de taille. Ainsi, à moyen terme, le Ministère pourrait avoir de la difficulté à satisfaire à ses besoins opérationnels.

Le greffier du Conseil privé et secrétaire du Cabinet a récemment fait état du problème et désigné les secteurs où une attention devrait être apportée :

*Il faut que nous devenions l'employeur de choix et l'option la plus attrayante et séduisante. Nous devons créer un milieu de travail moderne et stimulant qui répond davantage aux besoins des spécialistes de l'information. Pour ce faire, nous devons*

*investir dans quatre secteurs : qualité et nature du travail, milieu de travail, processus de travail et formation de nos dirigeants.*

En plus du recrutement, le Ministère continue de repenser sa culture dans le but d'établir un milieu propice à l'apprentissage, et il a pris les mesures nécessaires pour accroître le perfectionnement de son personnel et améliorer ses pratiques de gestion.

Enfin, le Ministère s'affaire toujours à relever les défis apparus à la suite du récent sondage réalisé auprès des fonctionnaires fédéraux et à mettre en œuvre les projets de La Relève et la Norme générale de classification.

- **Initiatives ministérielles** – En plus des pressions opérationnelles susmentionnées, TPSGC cherche toujours des façons d'accroître ses économies et son efficacité. Grâce au travail effectué sur le plan de l'éthique, un cadre de valeurs sera établi pour les années à venir. Les améliorations continues qui sont apportées au système d'appels d'offres électroniques du gouvernement simplifieront la façon dont les entreprises font affaire avec le gouvernement. L'engagement du Ministère à endosser le Programme de perfectionnement professionnel pour les gestionnaires du matériel et de l'approvisionnement au gouvernement améliorera le professionnalisme des responsables de ce type de gestion. Par ailleurs, les efforts continus qui sont déployés pour rajeunir les infrastructures immobilières vétustes permettront de maintenir de tels actifs dans un état raisonnable et de prévoir des fonds pour réaliser les réfections futures.

TPSGC continue aussi d'améliorer ses pratiques de gestion. La mise en œuvre du cadre de gestion intégré permet de regrouper les pratiques modernes dans l'exercice de la fonction de contrôleur, comme la gestion du rendement, et les applique dans un contexte opérationnel. De même, l'élaboration d'un cadre ministériel de gestion des risques atténuera les risques qui se rattachent aux projets et aux programmes et aidera les gestionnaires à mieux composer avec des décisions complexes.

Le Ministère doit évoluer dans un contexte opérationnel caractérisé par les changements et les défis. Et son personnel comme sa structure de régie ont montré qu'ils avaient la souplesse nécessaire pour fonctionner et s'améliorer dans de telles conditions. TPSGC est une organisation complexe qui compte de nombreux intervenants mais qui démontre beaucoup d'originalité. C'est un facilitateur stratégique qui aide ses clients à offrir leurs programmes aux Canadiennes et aux Canadiens.

## Organisation du Ministère

Les principales activités de TPSGC sont définies dans son Programme des services gouvernementaux et sont regroupées par secteur d'activité.

### Programme des services gouvernementaux

- Services immobiliers
  - Gestion des locaux et des avoirs fédéraux
  - Services
- Service des approvisionnements
- Receveur général
- Rémunération de la fonction publique
- Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique
- Conseils et Vérification Canada
- Bureau de la traduction
- Services de coordination des communications
- Soutien opérationnel
  - Opérations ministérielles de GI-TI
  - Gestion ministérielle

Le Programme des services gouvernementaux est exécuté par le biais des bureaux du secteur de la capitale nationale et de cinq bureaux situés dans les régions suivantes : Pacifique, Ouest, Ontario, Québec et Atlantique.

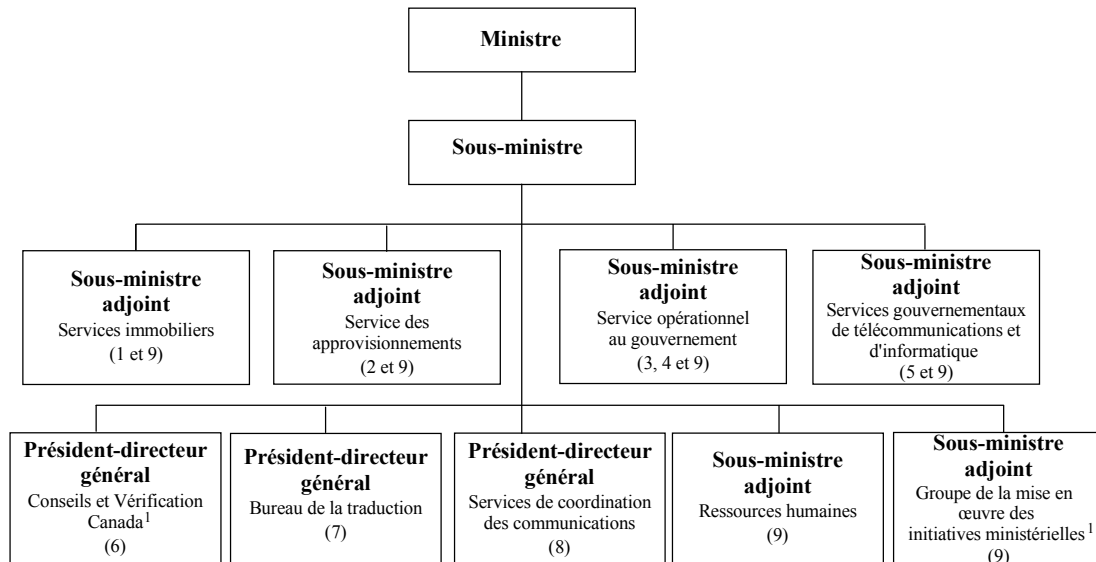
C'est par le truchement du Programme des sociétés d'État de TPSGC que sont autorisés les paiements à certaines sociétés d'État conformément aux ententes approuvées par le gouverneur en conseil. Ce programme renferme deux secteurs d'activité.

### Programme des sociétés d'État

- la Société du Vieux-Port de Montréal Inc.
- la Queens Quay West Land Corporation

Le Ministère se sert de différentes structures organisationnelles et financières pour s'acquitter de son mandat. Les résumés financiers qu'il présente dans le présent Rapport sur les plans et les priorités tiennent compte de l'utilisation des crédits et des fonds renouvelables pour le financement des activités du Ministère. Le financement provient directement des crédits 1, 5 et 10. Les fonds renouvelables permettent d'appliquer des principes qui s'apparentent à ceux du secteur privé dans le calcul des coûts et la facturation des services assurés au nom des clients.

**PROGRAMME DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX**  
**Organisation et secteurs d'activité**



Secteurs d'activité	millions de \$ <sup>2</sup>	ETP
1. Services immobiliers	1 435,4	3 618
2. Service des approvisionnements	105,4	1 707
3. Receveur général	98,7	627
4. Rémunération de la fonction publique	46,7	779
5. Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique	--	199
6. Conseils et Vérification Canada	(1,1)	357
7. Bureau de la traduction	44,9	1 250
8. Services de coordination des communications	74,3	148
9. Soutien opérationnel <sup>3</sup>	247,2	2 715
<b>TOTAUX</b>	<b>2 051,6</b>	<b>11 400</b>

Nota :

1. Postes occupés par le même titulaire.
2. Les montants représentent les dépenses nettes du secteur d'activité pour 2000-2001.
3. Le secteur d'activité du Soutien opérationnel comprend également la DG de la Vérification et de l'Examen, la DG des Communications et l'avocat général principal qui relèvent tous du sous-ministre.



## Plan de dépenses

<b>Dépenses ministérielles prévues</b>				
	<i>(en millions de dollars)</i>			
	Prévision des dépenses 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
<b>PROGRAMME DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX</b> <sup>(Nota 1)</sup>				
<b>Dépenses brutes du programme :</b>				
Budget principal des dépenses	4 754,8	<b>3 392,3</b>	3 147,3	3 113,3
Rajustement des dépenses prévues <sup>(Nota 2)</sup>	(1 160,6)	<b>59,5</b>	298,7	328,8
	3 594,2	<b>3 451,8</b>	3 446,0	3 442,1
<b>Recettes disponibles :</b>				
Budget principal des dépenses	2 877,6	<b>1 400,2</b>	1 385,3	1 368,6
Rajustement des dépenses prévues <sup>(Nota 2)</sup>	(1 399,9)	--	--	--
	1 477,8	<b>1 400,2</b>	1 385,3	1 368,6
<b>Dépenses prévues nettes du programme</b>	<b>2 116,4</b>	<b>2 051,6</b>	<b>2 060,7</b>	<b>2 073,5</b>
<b>PROGRAMME DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT</b>				
<b>Dépenses du programme :</b>				
Budget principal des dépenses	10,8	<b>3,0</b>	--	--
Rajustement des dépenses prévues	16,6	--	--	--
<b>Dépenses prévues du programme</b>	<b>27,4</b>	<b>3,0</b>	--	--
<b>DÉPENSES PRÉVUES DE TPSGC</b>	<b>2 143,8</b>	<b>2 054,6</b>	<b>2 060,7</b>	<b>2 073,5</b>
<b>Moins : Recettes non disponibles</b>	<b>27,6</b>	<b>27,6</b>	<b>27,6</b>	<b>27,6</b>
<b>Plus : Coût des services reçus sans frais</b>	<b>25,0</b>	<b>24,9</b>	<b>25,0</b>	<b>25,2</b>
<b>COÛT NET MINISTÉRIEL</b>	<b>2 141,2</b>	<b>2 051,9</b>	<b>2 058,1</b>	<b>2 071,1</b>

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

<b>ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN</b>	11 491	<b>11 400</b>	11 367	11 360
--------------------------------	--------	---------------	--------	--------

Nota :

1. Les recettes et les dépenses intra-ministérielles de 159,9 millions de dollars pour 1999-2000, de 154,1 pour 2000-2001 et de 154,0 pour 2001-2002 et les années futures sont incluses pour un effet net nul.

2. À compter du 1<sup>er</sup> avril 2000, les dépenses prévues du Fonds renouvelable des Services immobiliers (FRSI) sont présentées conformément au nouveau cadre financier de ce dernier. Sous ce nouveau cadre, les services internes fournis à TPSGC sont comptabilisés par la Gamme de services des locaux et biens fédéraux alors que les services fournis aux autres ministères du gouvernement demeureront comptabilisés par le FRSI. La prévision des dépenses de 1999-2000 a été redressée afin d'assurer la comparabilité de l'information.



## Section III – Plans, résultats et ressources

Cette section établit les orientations ministérielles qui, pour la plupart, sont demeurées les mêmes au cours de la période de planification. Cette année, une nouvelle orientation vient appuyer la décision du gouvernement de devenir un usager modèle de la technologie de l'information et d'Internet.

Les stratégies et les activités importantes qui figurent pour chaque secteur d'activité sont liées aux principales initiatives que ce dernier a réalisées au cours de la période de planification et elles appuient les cinq orientations ministérielles précisées ci-après.

### *Le Ministère accroîtra sa contribution au gouvernement en :*

- mettant en valeur et en examinant les rôles essentiels dans le but d'améliorer constamment les activités ministérielles;
- ayant recours efficacement à la technologie de l'information afin de fournir des services communs au gouvernement du Canada;
- collaborant avec les entreprises, les provinces et les municipalités;
- mettant l'accent sur le développement durable lorsque des décisions gouvernementales sont prises.

### *Le Ministère améliorera ses services en :*

- utilisant la technologie de l'information pour maintenir l'intégrité des opérations ministérielles courantes;
- diversifiant ses modes de prestation des services pour améliorer la qualité et réduire les coûts pour les ministères clients;
- consultant les intervenants régulièrement pour déterminer leurs besoins, adapter les activités et évaluer la satisfaction des clients;
- mettant en valeur l'importance du client lors de la réalisation de toutes les activités.

### *Le Ministère cherchera à réaliser des économies et à assurer l'efficacité dans toutes ses opérations en :*

- harmonisant la diffusion de renseignements gouvernementaux à la population canadienne;
- assurant une utilisation optimale des locaux et la meilleure valeur possible pour les immeubles fédéraux;
- renforçant les partenariats avec les autres paliers de gouvernement, dont des projets de regroupement de locataires, pour que la population canadienne en retire des avantages.

***Le Ministère fera la promotion du gouvernement électronique et en facilitera la mise en œuvre en :***

- offrant un accès amélioré au gouvernement du Canada par le biais de mesures comme le Site du Canada;
- assurant la prestation de services sécuritaires, fiables et intégrés pour les Canadiennes et les Canadiens en administrant des éléments clés de l'infrastructure liée à l'électronique et aux communications du gouvernement pour le compte de tous les ministères;
- continuant de fournir l'accès au gouvernement du Canada en améliorant les voies technologiques traditionnelles et les centres d'appel.

***Le Ministère bâtira une main-d'œuvre attentive et prête à s'adapter aux besoins de TPSGC sur le plan du renouvellement en :***

- établissant une organisation apprenante axée sur le savoir;
- adoptant une stratégie de ressources humaines qui démontre une culture de gestion axée sur l'appui aux employés et en créant un milieu de travail dynamique et conforme aux valeurs et à l'éthique du secteur public;
- appuyant l'objectif du gouvernement de devenir l'employeur de choix pour une nouvelle génération de Canadiennes et de Canadiens.

## Description par programme et par secteur d'activité

Cette section comprend aussi des détails de planification par programme et par secteur d'activité dans lesquels les objectifs, les descriptions, les contextes opérationnels, les engagements en matière de résultats, les stratégies et les initiatives clés sont indiqués pour chacun des neuf secteurs d'activité du Programme des services gouvernementaux du Ministère. Tous les énoncés relatifs aux objectifs et aux descriptions ont été approuvés par le Conseil du Trésor dans la Structure de planification, de rapport et de responsabilisation du Ministère.

### Programme des services gouvernementaux

#### Services immobiliers

##### Objectif

*Soutenir le gouvernement et les clients dans l'exécution de programmes en fournissant des conseils spécialisés et toute une gamme de services immobiliers selon le régime de la rémunération des services et en gérant un portefeuille diversifié d'immeubles à bureaux et d'immeubles à usage général ainsi que d'autres biens dont le ministre est responsable, de façon à fournir des locaux appropriés et des services à valeur ajoutée connexes, y compris des conseils stratégiques aux locataires fédéraux, aux clients et aux autres utilisateurs de biens, et en optimisant les investissements du gouvernement fédéral dans les biens.*

##### Description

Le secteur d'activité des Services immobiliers (SI) est axé sur deux fonctions principales : la gestion des biens immobiliers et les services immobiliers. Financés par un crédit net approuvé, les SI assument à titre de gardiens la direction et l'intendance des immeubles fédéraux à bureaux et des installations d'utilisation commune, ainsi que de différents ouvrages de génie (p. ex., ponts et barrages). Dans le cadre de cette fonction, les SI fournissent un milieu de travail productif à quelque 160 000 fonctionnaires fédéraux (100 ministères et organismes) et gèrent un ensemble de locaux d'une superficie d'environ 6 millions de mètres carrés, financé par un crédit annuel net d'environ 1,3 milliard de dollars. Cet ensemble de locaux comprend entre autres des trésors nationaux, tels que la cité parlementaire et de nombreux édifices patrimoniaux répartis dans l'ensemble du Canada.

Le secteur des SI fournit aussi des services immobiliers spécialisés et à valeur ajoutée d'ordre technique et professionnel (notamment dans les domaines de l'architecture et du génie, de l'immobilier et de la gestion des immeubles et des installations) aux autres ministères et organismes. Ces services sont entièrement facultatifs, offerts contre rémunération à des tarifs

comparables à ceux du marché et gérés au moyen du Fonds renouvelable des Services immobiliers. Les SI administrent également, au nom du gouvernement fédéral, les paiements tenant lieu d'impôts ainsi que le Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers, utilisé pour l'aliénation des immeubles dont le gouvernement n'a plus besoin.

## Contexte opérationnel

Au cours de la période de planification, le contexte opérationnel dans lequel évoluent les SI est à peu près le même que celui du Ministère dans son ensemble. Le défi des SI sera d'élaborer des réponses stratégiques, comme il est souligné ci-après :

- **La technologie** – Premièrement, les SI doivent se positionner pour appuyer l'initiative du gouvernement en direct en proposant trois initiatives interreliées. Pour ce faire, ils devront appuyer les ministères clients au chapitre de la prestation de services électroniques en leur fournissant l'infrastructure immobilière appropriée. Ils devront donner l'assurance qu'ils peuvent intégrer entièrement les technologies de l'information et de communications dans le milieu de travail de demain. Ensuite, ils devront élaborer de nouveaux aménagements de bureau pour les travailleurs du savoir. Deuxièmement, ils feront preuve de leadership au sein du gouvernement en matière de gestion de l'information et de technologie de l'information se rapportant à la gestion immobilière. Enfin, ils moderniseront leur technologie pour faciliter l'échange d'information avec la clientèle et lui fournir un accès direct à l'information qu'ils possèdent.
- **L'intégrité de l'infrastructure** – Avec la modernisation de la fonction de contrôleur qui est mise au premier plan, on reconnaît davantage le fait que les biens immobiliers fédéraux sont des biens publics, financés par les contribuables et qu'ils ne représentent pas uniquement des coûts liés à l'exécution des programmes. Aussi, on fait maintenant une plus large place aux initiatives visant à améliorer la gérance de ces biens afin de conserver leur valeur, de les rendre plus fonctionnels et de mieux utiliser leurs possibilités pour aider le gouvernement à atteindre ses objectifs, comme il est souligné dans le discours du Trône.

Pendant la dernière décennie, le gouvernement fédéral n'a pu faire tous les investissements nécessaires pour garder en bon état tous ses immeubles et installations. Le milieu immobilier fédéral a constaté que la réduction des investissements et des réinvestissements a eu une incidence sur l'état de ces biens, qui sont devenus vétustes. D'importantes dépenses en immobilisations s'imposent maintenant pour maintenir en bon état le parc immobilier fédéral. En outre, la demande d'investissement pour renouveler l'infrastructure rivalise avec les besoins pressants du gouvernement, tels les investissements dans les programmes sociaux.

Dans le contexte opérationnel actuel, les Services immobiliers continuent d'être soumis à des contraintes budgétaires. Il faut reconstruire l'infrastructure immobilière fédérale en ayant à l'œil les coûts. Les SI possèdent la masse critique nécessaire (parc immobilier, savoir-faire et cadre de gestion) pour aider le gouvernement fédéral à reconstruire dans un contexte de gestion immobilière moderne. À l'instar de l'industrie immobilière canadienne, qui est passée d'un grand nombre de petites entreprises à un petit nombre de grandes entreprises, les SI offrent au gouvernement la capacité de regrouper des ressources cruciales, d'investir dans le marché, de gérer l'offre et la demande de locaux et d'atteindre d'importants objectifs en matière de politique.

- **Valeur pour le gouvernement** – Il y aura une forte demande pour les stratégies visant à promouvoir la présence du gouvernement fédéral et à assurer le maximum de visibilité à ses activités au moyen des biens immobiliers. Les SI augmentent la présence fédérale au-delà des initiatives « matérielles » comme le mot-symbole *Canada* et ils ont recours à des groupes de discussion régionaux pour assurer une plus grande coordination au sein du milieu fédéral. L'orientation du gouvernement d'axer ses programmes sur les citoyens et citoyennes aura des répercussions considérables sur la gestion immobilière, dont un besoin grandissant pour des installations et des services partagés au sein même du gouvernement fédéral ou avec d'autres ordres de gouvernement et des fournisseurs de service indépendants.

Comme il est expliqué ci-après, les SI doivent continuer d'utiliser leurs biens immobiliers de manière à susciter le plus possible un sentiment de fierté nationale et à respecter les engagements qu'a pris le gouvernement fédéral en ce qui touche le développement durable et l'appui au règlement des revendications territoriales des Premières Nations.

Les biens et les installations des SI rendent le gouvernement du Canada plus visible. Les SI fournissent des services d'architecture et de génie pour l'aménagement et l'entretien de parcs nationaux très populaires, de lieux historiques nationaux, de canaux et de gares à valeur patrimoniale et d'autres biens patrimoniaux protégés, tels que les édifices de la Cité parlementaire, dont plusieurs ont été construits avant 1860. Ils sont tous d'importants symboles pour la population canadienne. En outre, les SI appuient le ministère des Anciens Combattants dans l'élaboration de ses programmes commémoratifs en France.

Les SI, en tant qu'un des plus importants gardiens des immeubles fédéraux, doivent continuer de veiller à ce que la gestion de ces biens traduise le souhait du public de conserver leur valeur patrimoniale, de protéger l'environnement et de fournir un accès complet aux services pour les personnes handicapées. Pour ce faire, ils devront travailler de concert avec le secteur privé et avec d'autres ordres de gouvernement, et exercer une gestion financière prudente. Les SI s'occupent de la gestion des biens immobiliers fédéraux en ce qui touche les questions autochtones comme les revendications territoriales, ainsi que les opérations durables du gouvernement. Ils fournissent une orientation fonctionnelle, donnent des conseils et des séances de formation sur les répercussions que les questions autochtones peuvent avoir sur l'aliénation et l'acquisition de terres. Ils sont également les co-champions des « opérations durables du gouvernement », une des huit priorités du plan coordonné de développement durable du gouvernement fédéral.

- **Nouveaux modèles de régie** – De nouveaux modèles, tels que les organismes de service spéciaux pour la prestation de services et la rationalisation des opérations fédérales-provinciales, continueront d'apparaître. Ces organisations, qui ont beaucoup de souplesse quant à leur utilisation des services communs et centraux, occupent actuellement environ 25 p. 100 du parc immobilier des SI. C'est pourquoi les SI doivent prouver qu'il est dans le meilleur intérêt d'un organisme donné de demeurer leur client. De plus, ils devront élaborer des stratégies pour répondre aux besoins de ces nouveaux organismes tout en maintenant leur capacité de fournir des services communs.

Les SI ont conclu des ententes sur d'autres formes de prestation de services avec le secteur privé, les provinces et les territoires. Brookfield Lepage Johnson Controls fournit maintenant la plupart des services de gestion immobilière dans près de 300 immeubles appartenant à l'État. Les SI ont établi des partenariats semblables avec la British Columbia Buildings Corporation et le gouvernement de la Saskatchewan.

## Engagements

<b>Principaux engagements</b>		
<p>Gérer de façon efficace et efficiente les bureaux et les autres biens immobiliers. Offrir des services d'expert-conseil rapides et abordables ainsi que des services qui soutiennent les ministères clients et les objectifs généraux du gouvernement.</p>		
<b>Résultats prévus</b>	<b>Activités connexes</b>	<b>Ressources</b>
<p>Satisfaction des clients (résultats de l'évaluation)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les clients et le gouvernement sont convaincus de l'efficacité des SI en tant qu'organisation qui offre des conseils en immobilier.</li> <li>Les clients sont très satisfaits des SI en tant que fournisseur de locaux rentables et de services connexes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Continuer à mettre en œuvre des unités de service à la clientèle avec l'appui des centres d'expertise des SI.</li> <li>Établir un protocole d'entente avec la plupart des clients.</li> <li>Créer et mettre en œuvre un cadre pour évaluer la satisfaction des clients.</li> </ul>	
<p>Rendement financier</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Rendement optimal des investissements effectués dans tous les locaux que gèrent les SI.</li> <li>L'objectif annuel des fonds renouvelables d'aliénation des biens immobiliers et des Services immobiliers est atteint.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Élaborer un plan sur la technologie et une stratégie de mise en œuvre.</li> <li>Appuyer les projets du gouvernement fédéral liés à la fonction de contrôleur.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prévoir un budget de 500 000 \$ pour ces activités au cours de l'exercice financier 2000-2001.</li> </ul>
<p>Conserver l'intégrité des biens immobiliers (locaux à bureaux)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Gestion rentable des locaux à bureaux et des biens immobiliers qui relèvent du ministre, grâce à laquelle on réduit au minimum les coûts pour les Canadiens tout en assurant aux fonctionnaires un milieu de travail sécuritaire, sain et productif.</li> <li>Gestion des biens immobiliers de façon à tenir compte du développement durable, de l'accès pour les personnes handicapées, des questions de présence fédérale et de la préservation des édifices du patrimoine national.</li> <li>Optimisation des investissements du gouvernement dans les biens immobiliers, y compris le maintien de la valeur du parc immobilier et la réduction du nombre de locaux vacants.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire preuve de leadership en créant et en mettant en œuvre le milieu de travail de l'avenir.</li> <li>Contribuer à la mise en œuvre du projet sur les opérations durables du gouvernement.</li> <li>Établir un cadre de planification à long terme pour la Cité parlementaire.</li> <li>Continuer à participer au Programme de récupération des locaux.</li> <li>Élaborer un cadre pour la gestion de l'aliénation des biens immobiliers excédentaires</li> <li>Créer une Stratégie d'investissement locale (SIL) pour la région de la capitale nationale (RCN).</li> </ul>	
<p>Se repositionner par rapport au secteur privé, aux provinces et aux territoires.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Création de partenariats rentables et de rapports axés sur la collaboration avec le secteur privé, les provinces et les territoires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Continuer à conclure et à évaluer des contrats avec d'AFPS.</li> <li>Évaluer les protocoles d'ententes actuels en vue de conclure des accords avec des associations industrielles et des universités.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Économies prévues de 10 % (environ 20 millions de dollars par an) grâce à des contrats accordés à d'AFPS pour l'exploitation et l'entretien d'immeubles fédéraux.</li> </ul>



## Plan de dépenses

<b>Services immobiliers</b>				
<i>(en millions de dollars)</i>				
	Prévision des dépenses 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
<b>GAMME DE SERVICES DES LOCAUX ET BIENS FÉDÉRAUX</b>				
▪ <b>Crédits de fonctionnement, en capital et législatif</b>				
Dépenses brutes	1 692,5	<b>1 702,5</b>	1 742,0	1 755,4
Moins : Recettes disponibles	247,9	<b>248,2</b>	246,3	246,3
<b>TOTAL LOCAUX ET BIENS FÉDÉRAUX</b>	<b>1 444,6</b>	<b>1 454,3</b>	<b>1 495,7</b>	<b>1 509,0</b>
<b>GAMME DE SERVICES DES SERVICES</b>				
▪ <b>Fonds renouvelable des Services immobiliers</b> <sup>(Nota 1)</sup>				
Dépenses brutes	610,4	<b>570,2</b>	562,6	546,3
Moins : Recettes disponibles	610,4	<b>570,2</b>	562,6	546,3
Ressources nettes utilisées	--	--	--	--
▪ <b>Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers</b>				
Dépenses brutes	3,5	<b>3,6</b>	3,8	3,8
Moins : Recettes disponibles	22,0	<b>22,5</b>	23,0	23,0
Ressources nettes fournies	(18,5)	<b>(18,9)</b>	(19,2)	(19,2)
<b>TOTAL SERVICES</b>	<b>(18,5)</b>	<b>(18,9)</b>	<b>(19,2)</b>	<b>(19,2)</b>
<b>TOTAL DU SECTEUR D'ACTIVITÉ</b>	<b>1 426,1</b>	<b>1 435,4</b>	<b>1 476,5</b>	<b>1 489,8</b>

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

<b>ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN</b>	<b>3 618</b>	<b>3 618</b>	<b>3 618</b>	<b>3 618</b>
--------------------------------	--------------	--------------	--------------	--------------

Nota :

1. À compter du 1<sup>er</sup> avril 2000, les dépenses prévues du Fonds renouvelable des Services immobiliers (FRSI) sont présentées conformément au nouveau cadre financier de ce dernier. Sous ce nouveau cadre, les services internes fournis à TPSGC sont comptabilisés par la Gamme de services des locaux et biens fédéraux alors que les services fournis aux autres ministères du gouvernement demeureront comptabilisés par le FRSI. La prévision des dépenses de 1999-2000 a été redressée afin d'assurer la comparabilité de l'information.

## Service des approvisionnements

### Objectif

*Fournir aux ministères fédéraux des services communs de qualité en matière d'acquisition et d'aliénation.*

### Description

Le volet des Approvisionnements fournit des services communs d'acquisition de biens et de services pour le gouvernement fédéral. Il gère le processus d'acquisition en aidant les ministères clients à définir leurs besoins en lançant des appels d'offres, en évaluant et en choisissant les soumissions, ainsi qu'en négociant et en gérant des marchés. Il offre également des services auxiliaires, notamment la réalisation d'études de marché pour déterminer les produits offerts par les fournisseurs, la planification de produits, la réalisation d'études sur les méthodes d'approvisionnement, la tenue à jour de bases de données statistiques et d'outils servant à la production de rapports, l'établissement de cadres stratégiques, l'examen et la publication de politiques ainsi que l'entretien de l'infrastructure technologique qui sert de soutien aux fonctions électroniques utilisées pour les acquisitions. Il assume aussi la responsabilité de tous les aspects des grands projets de l'État liés aux acquisitions.

Ce secteur se charge aussi des activités spécialisées suivantes : inspections maritimes et services techniques; soutien de l'analyse des coûts; gestion des biens de production de l'État; services de sécurité industrielle et d'enquêtes de sécurité sur le personnel pour TPSGC et l'industrie; élaboration et mise à jour de normes d'application générale et services d'évaluation de la conformité; gestion des biens saisis (à la suite d'un crime); service central de transport de marchandises, services de gestion de voyages et de déménagement d'articles de ménage et, enfin, services de consultation en matière de transport.

Le volet de la Distribution des biens de la Couronne (DBC) fournit des services d'aliénation à tous les ministères et organismes fédéraux. Les méthodes d'aliénation des biens comprennent la vente, le transfert, l'échange, la donation, la location, le prêt et la destruction.

### Contexte opérationnel

La technologie, l'examen minutieux des processus d'acquisition et les attentes grandissantes des employés redéfinissent de plus en plus le contexte opérationnel du Service des approvisionnements (SA) pour la période de planification visée.

- **Technologie** – Le gouvernement fédéral s'engage à faire du Canada un centre d'excellence en matière de commerce électronique et à brancher le gouvernement et les communautés. Cet engagement signifie que divers ministères et organismes fédéraux lanceront une gamme d'initiatives liées à la prestation de services électroniques qui seront novatrices et axées sur le citoyen. Le SA appuiera l'utilisation de la technologie pour fournir un service à la clientèle plus efficace et pour continuer à simplifier les processus d'approvisionnement du gouvernement.

- **Examen minutieux des processus** – Les fournisseurs utilisent de plus en plus de mécanismes de redressement, comme le Tribunal canadien du commerce extérieur (TCCE), et le Ministère est constamment l’objet d’examen minutieux de la part du Parlement, du vérificateur général, des médias et d’autres parties intéressées. TPSGC doit donc continuellement garantir que ses processus contractuels et autres processus d’acquisition sont intègres. En conséquence, l’intégrité des opérations du SA continuera à être un thème opérationnel prédominant dans le cadre de l’engagement du gouvernement à instaurer une approche ouverte et transparente dans les domaines de l’achat et de la passation de marchés.
- **Attentes des employés** – Le Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux contribue à augmenter les attentes des employés. Voilà donc l’occasion de procéder à des changements positifs en milieu de travail en tirant profit de la richesse de connaissances et d’expérience retrouvée dans les organisations du gouvernement. Le SA s’appliquera à réussir à ce chapitre en veillant à exploiter pleinement les possibilités qui s’offrent à lui.

## Engagements

<b>Principaux engagements</b>		
Fournir des services d’approvisionnement qui permettent d’appuyer les ministères fédéraux grâce au savoir-faire dans le domaine des services d’achat communs et des services connexes, ainsi que dans le secteur de l’aliénation des biens.		
<b>Résultats prévus</b>	<b>Activités connexes</b>	<b>Ressources</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Soutien aux clients par l’entremise d’une infrastructure « protégée » et conviviale pour les applications Internet.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Encourager l’initiative du gouvernement en direct en :               <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ présentant 10 produits complets de commerce électronique, p. ex., Voyages Canada;</li> <li>▪ entreprenant 6 projets sur des applications de reconnaissance (projets pilotes de pointe), p. ex., réception de soumissions par voie électronique.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1,7 million de dollars*</li> <li>▪ 858 000 \$*</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pratiques contractuelles novatrices qui permettent d’appuyer l’initiative du gouvernement en matière de commerce électronique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Établir un bureau affecté à l’approvisionnement en commerce électronique.</li> <li>▪ Élaborer, en collaboration avec le Secrétariat du Conseil du Trésor, une méthode d’approvisionnement rapide à l’échelle du gouvernement qui est axée sur des solutions privilégiant le commerce électronique.</li> <li>▪ Demander au Secrétariat du Conseil du Trésor un accroissement du pouvoir d’approbation de contrats pour les activités d’approvisionnement électronique effectuées par le nouveau bureau de projet.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 5,2 millions de dollars* pour les activités de commerce électronique.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Marchés publics simplifiés pour les entreprises qui désirent faire affaire avec différents niveaux de gouvernement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Agir à titre de représentant fédéral et de président pour le nouveau Conseil canadien des marchés publics. Cet organisme réunit des professionnels de l’approvisionnement public de tous les niveaux (fédéral, provincial, territorial,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ À déterminer;</li> </ul>

Résultats prévus	Activités connexes	Ressources
	<p>municipal, universitaire et services de santé et services sociaux) pour échanger de l'information et des connaissances et travailler à l'atteinte de solutions communes face aux questions et aux problèmes.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ En l'an 2000, tenir à Ottawa la conférence du Conseil canadien des marchés publics.</li> <li>▪ Continuer à travailler avec le Groupe de travail fédéral-provincial sur les appels d'offres électroniques assujettis à l'Accord sur le commerce intérieur pour faire progresser la question du « guichet unique » pour les projets de marchés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La conférence devrait s'autofinancer.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Achats de faible valeur réalisés avec plus d'efficacité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Examiner les raisons du faible taux de participation des ministères à l'obtention de la délégation de 25 000\$ et déterminer si d'autres avenues sont possibles pour augmenter la participation.</li> <li>▪ Continuer à améliorer le branchement électronique avec les ministères clients et l'échange de données (ACHANET/ UABEI).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ À déterminer;</li> <li>▪ Frais couverts à titre d'activités liées au commerce électronique, comme susmentionné.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rentabilité de l'aliénation des biens excédentaires de l'État.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Augmenter la participation du secteur privé à l'aliénation de plusieurs types de produits en attendant l'approbation de la politique du Conseil du Trésor sur l'aliénation de biens excédentaires.</li> <li>▪ Chercher d'autres ententes de financement pour les opérations de base liées à la Distribution des biens de la Couronne (DBC).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les activités de vente directe continueront à être financées sous forme de frais de commission exigés des clients; activités de base liées à la DBC (2,5 millions de dollars) financées par les clients à compter de 2000-2001.</li> </ul>

\*Coûts estimatifs.

## Plan de dépenses

<b>Service des approvisionnements</b>				
	<i>(en millions de dollars)</i>			
	Prévision des dépenses 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
▪ <b>Crédits de fonctionnement et législatif</b>				
Dépenses brutes	168,2	<b>126,3</b>	123,5	123,5
Moins : Recettes disponibles	30,1	<b>20,7</b>	20,7	20,7
Dépenses nettes	138,1	<b>105,6</b>	102,9	102,8
▪ <b>Fonds renouvelable des Services optionnels</b>				
Dépenses brutes	78,2	<b>78,0</b>	78,2	78,2
Moins : Recettes disponibles	78,3	<b>78,2</b>	78,4	78,4
Ressources nettes fournies	(0,1)	<b>(0,1)</b>	(0,1)	(0,1)
<b>TOTAL DU SECTEUR D'ACTIVITÉ</b>	138,0	<b>105,4</b>	102,7	102,7
Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.				
<b>ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN</b>	1 707	<b>1 707</b>	1 698	1 698

## Receveur général

### Objectif

*Gérer les activités liées au Trésor fédéral, notamment émettre les paiements du receveur général pour les principaux programmes du gouvernement, tenir les comptes du Canada et produire les états financiers du gouvernement.*

### Description

Le secteur d'activité du receveur général comprend les fonctions suivantes : réception, transfert, garde, décaissement, rapprochement et surveillance des fonds publics pour le gouvernement du Canada. Il émet les paiements du receveur général, rembourse et valide ces effets ainsi que les mandats d'assurance-emploi. Il tient les comptes du Canada et fournit des rapports provisoires, prépare les Comptes publics du Canada et tient le système de comptabilité central à jour. Du fait des activités précitées, le receveur général fournit aux ministères et organismes des services financiers facultatifs connexes.

### Contexte opérationnel

Les pressions qui incitent le receveur général à modifier ses services pour s'adapter aux changements viennent de diverses sources, dont la réforme du secteur public, l'évolution technologique et le renouvellement de la main-d'œuvre. La rapidité à laquelle ces changements se produisent nécessite l'établissement d'une collaboration étroite avec les ministères et les organismes centraux. Le receveur général reçoit des demandes de plus en plus fréquentes des ministères qui veulent recourir au commerce électronique pour assurer la prestation de services plus souples à un moindre coût. Ces changements obligent le secteur d'activité à travailler étroitement avec les fournisseurs, plus particulièrement le secteur financier, pour évaluer comment tout nouveau service qu'il entend offrir pourrait mieux appuyer les services du receveur général.

C'est la Stratégie d'information financière (SIF) qui a le plus grand impact sur les services du receveur général à l'heure actuelle. La SIF permet d'appuyer l'initiative de l'ensemble du gouvernement qui vise à moderniser la fonction de contrôleur et la gestion financière. De plus, la SIF aide le receveur général à améliorer l'exactitude, la rapidité et l'exhaustivité de la comptabilité gouvernementale en appliquant un modèle comptable semblable à celui du secteur privé, en instituant la comptabilité d'exercice pour toutes les opérations, en capitalisant les immobilisations et en effectuant des modifications importantes aux fonctions relatives à la comptabilité centrale. Les ministères comptent énormément sur le secteur d'activité pour qu'il les aide à rendre leurs systèmes de gestion financière conformes à la SIF.

## Engagements

Principaux engagements		
Assurer, pour la population canadienne, l'exploitation efficace du Trésor fédéral et le suivi des comptes du Canada.		
Résultats prévus	Activités connexes	Ressources
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'une infrastructure et de systèmes sécuritaires et protégés pour la prestation des paiements.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accroître la sécurité et la stabilité du nouveau chèque du receveur général.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>3 millions de dollars pour couvrir l'infrastructure des paiements.</li> <li>40 000 \$ pour la conception du chèque en 2000-2001.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Optimisation du nombre de paiements gouvernementaux réalisés par le virement automatique dans les comptes bancaires des bénéficiaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Continuer de vanter les mérites du dépôt direct comme moyen sûr, fiable, pratique et peu coûteux en annexant des documents aux chèques et en collaborant avec les ministères qui mettent sur pied des programmes importants pour rationaliser le processus d'adhésion.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>550 000 \$ au cours de la période de planification.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Suivi des comptes du Canada au moindre coût possible et production des états financiers du gouvernement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuivre la production rapide d'états financiers exacts en tenant compte des niveaux de ressources approuvés et des échéanciers fixés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Provenant du budget du receveur général.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre de la comptabilité d'exercice pour toutes les opérations et capitalisation des immobilisations.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appuyer l'initiative de l'ensemble du gouvernement qui vise à améliorer la gestion financière, dont la comptabilité d'exercice et la capitalisation des immobilisations, en poursuivant la mise en œuvre de la SIF.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>13,5 millions de dollars sur une période de 18 mois débutant en l'an 2000.</li> </ul>

## Plan de dépenses

Receveur général				
	<i>(en millions de dollars)</i>			
	Prévision des dépenses 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Crédits de fonctionnement et législatif</b></li> </ul>				
Dépenses brutes	122,2	119,0	119,0	119,0
Moins : Recettes disponibles	21,1	20,3	20,3	20,3
<b>TOTAL DU SECTEUR D'ACTIVITÉ</b>	<b>101,0</b>	<b>98,7</b>	<b>98,7</b>	<b>98,7</b>
<b>ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN</b>	572	627	627	627

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

## Rémunération de la fonction publique

### Objectif

*Fournir des services communs caractérisés par la rentabilité, la rigueur et la rapidité d'exécution, notamment effectuer des paiements et traiter des comptes, dans le cadre de l'administration de la paye, des avantages sociaux et des régimes de pension.*

### Description

Le secteur de la rémunération de la fonction publique (RFP) se charge d'administrer les processus de paye et de pension du gouvernement, notamment de mettre au point et d'entretenir des systèmes informatiques ainsi qu'une infrastructure nationale de bureaux de services afin de permettre aux ministères d'administrer la paye et les avantages sociaux conformément aux conventions collectives et aux politiques en matière de rémunération établies par le Conseil du Trésor et aux fins de l'administration de la *Loi sur la pension de la fonction publique*. Ce secteur d'activité offre également des services spécialisés relatifs aux pensions au ministère de la Défense nationale et à la Gendarmerie royale du Canada (GRC) l'administration de leurs régimes.

### Contexte opérationnel

Plusieurs facteurs poussent les services de rémunération à changer leur mode de fonctionnement, notamment la réforme du secteur public, l'évolution technologique, le regard plus attentif du public sur les activités, les attentes sur le plan des services et la nécessité de renouveler les effectifs. Des initiatives précises se rattachant à un certain nombre de secteurs posent des défis. Il s'agit de la réforme des pensions, de l'accroissement de l'autonomie ministérielle, de la collaboration des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, de la diversification des modes de prestation des services, de la Stratégie d'information financière, des négociations collectives, de l'équité salariale et de la Norme générale de classification. Vu la nature délicate, l'importance et le caractère particulier des services de rémunération, le secteur de la Rémunération ne sera efficace que s'il maintient des liens étroits avec le Conseil du Trésor, les ministères, les syndicats, le public et les autres parties intéressées et s'il demeure attentif à leurs besoins.

Le maintien du niveau de service par rapport aux régimes de pensions est un défi de taille. Les changements démographiques, les initiatives ponctuelles comme la réforme des régimes de pensions découlant de la mise en œuvre de l'équité salariale et de la Norme générale de classification, les nouveaux avantages sociaux comme la valeur de transfert ou la valeur engagée, ainsi que les nouvelles mesures d'observation fiscale (facteur d'équivalence rectifié) créent tous des pressions sur ce secteur d'activité.



## Engagements

<b>Principaux engagements</b>		
Fournir des services de rémunération aux ministères, aux organismes gouvernementaux, aux fonctionnaires, et aux fonctionnaires à la retraite ainsi qu'aux membres des forces armées et de la Gendarmerie royale du Canada.		
<b>Résultats prévus</b>	<b>Activités connexes</b>	<b>Ressources</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Application des dispositions des conventions collectives portant sur la rémunération et des politiques du gouvernement fédéral et des sociétés d'État.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Appliquer les dispositions de l'entente relative à l'équité salariale au sein du gouvernement.</li> <li>▪ Appliquer les dispositions législatives sur la réforme des régimes de retraite au gouvernement.</li> <li>▪ Appliquer les dispositions relatives à la rémunération dans les nouvelles conventions collectives et dans le cadre de la Norme générale de classification.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ À déterminer.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Opérations de paye au moindre coût, administration du régime de pensions et d'infrastructure des systèmes.</li> <li>▪ Exactitude des paiements, des remises d'impôt et des cotisations perçues.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Continuer d'améliorer l'infrastructure du secteur d'activité relative à l'administration des produits de paye et des pensions.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ À déterminer.</li> </ul>

## Plan de dépenses

<b>Rémunération de la fonction publique</b>				
	<i>(en millions de dollars)</i>			
	Prévision des dépenses 1999-2000	<b>Dépenses prévues 2000-2001</b>	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Crédits de fonctionnement et législatif</b></li> </ul>				
Dépenses brutes	58,3	<b>49,0</b>	43,6	43,3
Moins : Recettes disponibles	2,7	<b>2,3</b>	2,4	2,2
<b>TOTAL DU SECTEUR D'ACTIVITÉ</b>	55,5	<b>46,7</b>	41,2	41,1

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

<b>ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN</b>	834	<b>779</b>	757	750
--------------------------------	-----	------------	-----	-----

# Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique

## Objectif

*Établir un gouvernement électronique en se rapprochant des gens grâce à la technologie.*

## Description

Les Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique (SGTI) sont un des intervenants clé pour ce qui est de l'infrastructure fédérée de gestion de l'information et de technologie de l'information (GI-TI) du gouvernement du Canada, qui fournit un voie de communication protégée pour le commerce électronique et la prestation des services électroniques dans l'ensemble du gouvernement. Ils offrent aussi des services de GI-TI facultatifs pour la réalisation des programmes des ministères fédéraux dont ceux de TPSGC. Les SGTI exercent leur leadership pour appuyer les initiatives pangouvernementales visant à résoudre des problèmes fondamentaux de GI-TI, par exemple l'impératif de conversion à l'an 2000 et le renouvellement de la communauté de GI-TI. Ils offrent leurs services dans le cadre d'accords de partenariat avec le secteur privé et des institutions du secteur public.

Voici les types de services offerts par les SGTI :

- Services stratégiques, axés sur l'élaboration de stratégies pour le portefeuille du gouvernement et de partenariats technologiques clés, sur le renouvellement de la communauté de GI-TI dans l'administration fédérale par l'intermédiaire de l'Institut des professionnels de l'information du gouvernement et le partage de logiciels tant au sein du gouvernement fédéral qu'avec les autres paliers de gouvernement par l'entremise du Service d'échanges de logiciels;
- Services de commerce électronique et de technologies naissantes, axés sur la prestation des services de commerce électronique et sur le déploiement de l'infrastructure fédérée, qui constitue une voie de prestation électronique protégée pour le gouvernement;
- Services de gestion des applications, axés sur la productivité, la qualité et l'amélioration des applications de soutien communes et de gestion de l'information;
- Services de réseau et d'informatique, axés sur la responsabilisation et l'optimisation de bout en bout des services de réseau et d'informatique pour la GI-TI;
- Services de télécommunications, axés sur le courtage des services de télécommunications auprès du secteur privé afin de répondre aux besoins des ministères de petite taille et de taille moyenne;
- Services de gestion, axés sur la modernisation des pratiques de gestion et d'administration afin d'accroître l'efficacité des SGTI.

## Contexte opérationnel

L'utilisation généralisée de la technologie continue d'accélérer le rythme des activités. En même temps, la mondialisation et la déréglementation favorisent l'innovation et la productivité. La nouvelle « économie numérique » transforme les processus opérationnels en donnant accès à des capacités technologiques toujours grandissantes, à un coût moindre, et ce, tout en augmentant la valeur de l'information. L'intégration de nouvelles technologies dans les activités accroît aussi les attentes des citoyens et des entreprises en ce qui a trait à la protection, à la fiabilité, à la rapidité, à la convivialité et au coût des services. Les citoyens et d'autres clients s'attendent maintenant de recevoir du gouvernement le même niveau de service à haute teneur technologique qu'ils reçoivent ailleurs.

Pour répondre aux attentes de la population canadienne, le gouvernement du Canada a défini des engagements et des initiatives visant à *moderniser la prestation de services* et à *promouvoir l'engagement des citoyens* au moyen de la technologie de l'information. Le gouvernement s'est engagé à offrir des services intégrés qui seront adaptés aux conditions et qui répondront aux besoins des citoyens et des entreprises. L'initiative *Un Canada branché* devrait faire du Canada le pays le plus branché avec ses citoyens, et l'initiative *Service Canada* vise à améliorer les services du gouvernement en offrant un point d'accès unique aux services, une présentation commune pour les services gouvernementaux et un choix de modes de communication pour obtenir les services. L'initiative *Gouvernement en direct* a comme objectif d'utiliser le pouvoir d'Internet pour offrir aux citoyens un accès à l'information et aux services du gouvernement, et ce, 24 heures par jour. Pour appuyer ces initiatives, dans le dernier *discours du Trône* (octobre 1999), le gouvernement a pris l'engagement audacieux et global d'améliorer l'infrastructure de l'information du Canada. Le discours comportait la promesse suivante :

***Le gouvernement deviendra un utilisateur modèle des technologies de l'information et d'Internet. D'ici 2004, nous voulons être connus dans le monde entier comme le gouvernement le mieux branché avec ses citoyens. Les Canadiens et les Canadiennes auront accès à toute l'information et à tous les services gouvernementaux en direct, à l'endroit et au moment qui leur conviendront.***

En 1998-1999, l'*Initiative de l'infrastructure stratégique (IIS) de gestion de l'information et de technologie de l'information* a été lancée conjointement par le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) et les SGTI. Ces deux organisations se sont également occupées de sa coordination, en collaboration avec des ministères importants. L'IIS est une grande initiative à l'échelle du gouvernement qui vise à élaborer une démarche durable pour la mise en œuvre et la gestion de l'infrastructure de GI-TI du gouvernement fédéral. Elle permettra au gouvernement d'appuyer, grâce à son infrastructure électronique, la nouvelle stratégie de prestation de services axée sur les clients et facilitera l'interopérabilité des ministères et des organismes. Cette *infrastructure fédérée* donnera au gouvernement la possibilité d'offrir à la population canadienne un accès transparent à une vaste gamme de services et à une énorme quantité d'information à partir d'un guichet unique; cette infrastructure donnera aussi au gouvernement la possibilité de travailler encore plus étroitement avec d'autres paliers de gouvernement. La *Voie de communication protégée du gouvernement du Canada*, une composante essentielle de l'*infrastructure fédérée*, offre aux citoyens, aux entreprises ainsi qu'aux ministères et aux fonctionnaires un accès protégé aux applications électroniques du gouvernement.

Le Conseil du Trésor a donné aux SGTI un rôle important à jouer dans la réalisation de la vision du gouvernement en matière de prestation de services électroniques. Ce nouveau rôle s'appuie sur un financement stable, sous la direction du nouveau Conseil de gestion de la GI/TI et de cadres supérieurs du SCT et de ministères importants. Les SGTI veilleront d'abord à mettre en place et à gérer des éléments clés de la Voie de communication protégée. Les SGTI ont un rôle à jouer en matière de services communs, c'est-à-dire qu'ils offrent des services facultatifs de télécommunications et d'informatique aux ministères et des services de GI/TI aux secteurs d'activité de TPSGC responsables de la prestation de services à la population canadienne et à tous les ministères et organismes fédéraux. Leur nouveau mandat ajoute à ce rôle et le complète.

Le *Plan directeur de mise en œuvre de l'an 2000 de TPSGC* a été une réussite; le passage à l'an 2000 s'est fait sans problème. Une fois les différentes activités terminées, les SGTI affecteront leurs ressources aux nouvelles priorités liées à l'infrastructure de GI/TI et aux services, dans le cadre de l'initiative *Gouvernement en direct*.

## Engagements

Principaux engagements		
Fournir au gouvernement des services efficaces de télécommunications et d'informatique qui offrent des solutions intégrées de gestion de l'information et de technologie de l'information (GI/TI) pour permettre au gouvernement d'offrir des services par voie électronique.		
Résultats prévus	Activités connexes	Ressources
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une infrastructure fédérée pour faciliter le commerce électronique et la prestation de services électroniques à l'échelle du gouvernement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ En collaboration avec le Secrétariat du Conseil du Trésor et d'autres ministères, réaliser les étapes de conception et d'architecture de la Voie de communication protégée du gouvernement du Canada et lancer des projets pilotes pour tester le concept.</li> <li>▪ Appuyer les projets pilotes relatifs aux <i>applications de reconnaissance</i> du gouvernement du Canada, testés par d'autres ministères sur la Voie de communication protégée.</li> <li>▪ Offrir des services liés à l'infrastructure comme le <i>Service d'applications protégées et de gestion des clés</i> qui permet la transmission protégée d'information de nature délicate par les ministères clients; développer des répertoires électroniques et développer des fonctions de courrier électronique qui permettront d'appuyer les activités améliorées du gouvernement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ À déterminer.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Gestion et amélioration rentables des services de télécommunications pour le gouvernement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rationaliser le portefeuille des services facultatifs de télécommunications en les harmonisant avec les nouvelles technologies, les diverses options en</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 132,5 millions de dollars (fonds renouvelable)</li> </ul>

Résultats prévus	Activités connexes	Ressources
	matière d'approvisionnement et les besoins des ministères clients. <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Établir de nouveaux accords de service avec des fournisseurs au moyen d'appels d'offres. Ce faisant, assurer l'autosuffisance du Fonds renouvelable des SGTI, dont l'importance a diminué.</li> <li>▪ Approfondir les relations avec les fournisseurs de services de télécommunications afin de tirer avantage de leurs capacités.</li> </ul>	

## Plan de dépenses

Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique				
<i>(en millions de dollars)</i>				
	Prévision des dépenses 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
▪ <b>Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique</b>				
Dépenses brutes	139,7	<b>132,5</b>	125,7	125,7
Moins : Recettes disponibles	139,7	<b>132,5</b>	125,7	125,7
<b>TOTAL DU SECTEUR D'ACTIVITÉ</b>	--	--	--	--

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

<b>ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN</b>	199	<b>199</b>	199	199
--------------------------------	-----	------------	-----	-----

# Conseils et Vérification Canada

## Objectif

*Contribuer de façon importante, par l'entremise des employés et au moyen des services fournis, à une meilleure gestion du secteur public et à l'amélioration des opérations au Canada et à l'étranger, et équilibrer les coûts de fonctionnement de Conseils et Vérification Canada et les recettes attribuables aux frais de services payés par les clients.*

## Description

Conseils et Vérification Canada (CVC) est un organisme de service spécial qui fournit, contre rémunération, des services facultatifs de consultation et de vérification aux ministères et aux organismes fédéraux partout au Canada. Les services de CVC peuvent également être mis à la disposition des gouvernements étrangers et des organismes internationaux. CVC aide ses clients à donner un meilleur service en améliorant la gestion, les opérations et l'administration du secteur public, tout en respectant les priorités et les besoins du gouvernement. Il met l'accent sur l'excellence du service à la clientèle et le partage des compétences du secteur public.

L'organisme porte également une grande attention aux aspects qui intéressent particulièrement le gouvernement fédéral et évolue en fonction des besoins des gestionnaires de la fonction publique et des priorités gouvernementales. Voici quelques exemples des services qu'offre Conseils et Vérification Canada : gestion et examen des programmes, élaboration et examen de technologies de l'information, gestion financière et approches liées à la gestion des risques et à la fonction de contrôleur, et une gamme de services de vérification. Plus de la moitié des services de CVC sont assurés par la sous-traitance confiée au secteur privé, tandis que les autres sont fournis par des ressources internes.

## Contexte opérationnel

Le contexte opérationnel de CVC comprend deux volets : l'aspect national et l'aspect international. Au Canada, les principaux facteurs qui influent sur la gestion publique sont l'évolution du rôle du gouvernement et l'accent mis sur les ententes de collaboration, l'élaboration de politiques d'intérêt général et la prestation de services intégrée. La pression qu'exercent ces facteurs oblige les organismes à apprendre et à s'adapter, à devenir plus responsables des résultats dans un contexte de décentralisation, à utiliser la technologie plus efficacement, à moderniser la gestion de leurs ressources humaines et à trouver des moyens de mieux utiliser les ressources limitées dont dispose le gouvernement. Ce contexte a engendré des possibilités pour CVC. Sa vaste connaissance des opérations et des priorités gouvernementales lui permet d'aider les ministères et les organismes gouvernementaux.

À l'étranger, certains pays réorganisent leurs services publics. Étant donné la réputation internationale du secteur public canadien, notre gouvernement est souvent sollicité afin de servir de modèle de gestion publique. CVC est bien placé pour aider les ministères et organismes gouvernementaux à transmettre à d'autres pays leur savoir-faire dans le domaine de l'administration publique.

## Engagements

<b>Principaux engagements</b>		
Fournir des services de consultation et de vérification qui améliorent la gestion et les opérations du secteur public.		
<b>Résultats prévus</b>	<b>Activités connexes</b>	<b>Ressources</b>
Pertinence pour le gouvernement : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Des services continuellement adaptés aux besoins changeants des clients dans le secteur public et aux questions qui préoccupent le gouvernement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Continuer à participer à des activités liées aux politiques du secteur public, le cas échéant, et maintenir à un haut niveau le nombre de clients fidèles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Provenant du budget de CVC.</li> </ul>
Échange des connaissances : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Des solutions techniques et des processus de communication pour que CVC soit reconnu auprès de ses employés et des secteurs public et privé comme un organisme favorisant l'échange d'information et le renouveau.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réaliser entre 50 et 60 % des activités de CVC en partenariat avec des petites et moyennes entreprises.</li> <li>▪ Étendre la mémoire de l'organisation afin de partager son expérience.</li> </ul>	
Prestation des services : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Grande qualité et professionnalisme sur le plan de la prestation de services liés à l'assurance, à la comptabilité, à la vérification et aux conseils.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Maintenir le taux de satisfaction des clients et celui de la clientèle acquise à au moins 85 %.</li> <li>▪ Surveiller, au moyen d'un questionnaire adressé aux clients, les économies réalisées grâce aux recommandations de CVC.</li> </ul>	
Autonomie financière : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Respecter les objectifs du Conseil du Trésor pour ce qui est du Fonds renouvelable.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Assurer un mouvement de fonds net positif au cours des exercices 2000-2001 à 2002-2003.</li> <li>▪ Réaliser un profit net.</li> </ul>	
Santé de l'organisation : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Des programmes et des activités pour renouveler la main-d'œuvre.</li> <li>▪ Employeur modèle.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Donner suite aux tendances en matière de griefs, de départs et de congés de maladie, et aux résultats du Sondage de 1999 auprès des fonctionnaires fédéraux et du sondage des employés de CVC.</li> <li>▪ Mettre en œuvre un programme de planification du recrutement, donner des séances d'orientation aux nouveaux employés, dresser des plans d'encadrement et d'apprentissage, et améliorer le programme d'incitatifs de CVC.</li> </ul>	

## Plan de dépenses

<b>Conseils et Vérification Canada</b>				
	<i>(en millions de dollars)</i>			
	Prévision des dépenses 1999-2000	<b>Dépenses prévues 2000-2001</b>	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
▪ <b>Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada</b>				
Dépenses brutes	71,2	<b>71,0</b>	71,0	71,0
Moins : Recettes disponibles	72,3	<b>72,1</b>	72,1	72,1
<b>TOTAL DU SECTEUR D'ACTIVITÉ</b>	(1,1)	<b>(1,1)</b>	(1,1)	(1,1)
Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.				
<b>ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN</b>	318	<b>357</b>	357	357



## Bureau de la traduction

### Objectif

*Fournir des produits et des services de traduction, d'interprétation et de terminologie efficaces et rentables au Parlement, aux tribunaux et aux ministères et organismes fédéraux; fournir ces produits et services sur demande aux autres administrations publiques du Canada et aux organisations internationales, et en arriver à un équilibre entre les coûts de fonctionnement du Bureau de la traduction et les sommes provenant des crédits ainsi que les recettes générées par ces produits et services.*

### Description

Le Bureau de la traduction est devenu un organisme de service spécial en avril 1995. Les services de traduction (dans les deux langues officielles et dans plus de 100 autres langues) offerts aux autres ministères et organismes fédéraux sont facultatifs et fournis selon le principe du recouvrement des coûts. Le Bureau reçoit des crédits pour assurer des services d'interprétation et de traduction au Parlement et pour fournir à d'autres ministères et organismes fédéraux des services de terminologie et certains services d'interprétation de conférence. Il continue aussi d'uniformiser la terminologie utilisée au sein de la fonction publique fédérale. Ces services permettent au gouvernement d'offrir ses programmes et services dans les deux langues officielles.

### Contexte opérationnel

De plus en plus de clients demandent des services spécialisés. L'intérêt général que suscitent les communications utilisant les ressources du Web crée de nouveaux défis pour le Bureau tout en lui offrant de nouvelles possibilités d'affaires. Le Bureau doit également adapter ses processus internes pour réduire les délais de production des documents et ainsi satisfaire aux exigences du gouvernement de communiquer efficacement et rapidement avec la population canadienne.

Le Bureau compte faire face à ces pressions dans une certaine mesure en recourant à la technologie. Le défi consiste à mettre en application une technologie grâce à laquelle les clients accéderaient facilement et rapidement à ses services et produits, et qui lui permettrait d'accroître les services offerts aux clients tout en réduisant les coûts.

Au cours des deux dernières années, la demande des services de la section parlementaire du Bureau a considérablement augmentée. On s'attend à ce que cette tendance se poursuive. Pour satisfaire à cet accroissement de la demande, le Bureau a besoin de fonds supplémentaires pour augmenter ses effectifs et engager les services d'entrepreneurs.

Un des facteurs principaux, à moyen terme, qui influera sur la capacité de l'industrie et du Bureau de maintenir des normes de qualité élevées est le manque de traducteurs, d'interprètes et de terminologues d'expérience. Les données démographiques de l'industrie indiquent que l'âge moyen

des travailleurs du domaine de la traduction se situe entre la mi-quarantaine et la quarantaine avancée, et ce, dans un contexte de demande croissante. En vue de relever ce défi, le Bureau continuera de travailler avec les universités et le secteur privé pour inciter un plus grand nombre de jeunes gens à entreprendre une formation liée au domaine de la traduction.

## Engagements

<b>Principaux engagements</b>		
Offrir des services de traduction, d'interprétation et de terminologie qui aideront le Parlement et le gouvernement du Canada à fonctionner dans les deux langues officielles ainsi que dans d'autres langues, au besoin.		
<b>Résultats prévus</b>	<b>Activités connexes</b>	<b>Ressources</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Services de traduction et d'interprétation rentables et de qualité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Développer et mettre en application des technologies intelligentes et intuitives.</li> <li>▪ Contrôler la satisfaction des clients au moyen de sondages.</li> <li>▪ Tenir les clients informés des nouveaux services et options disponibles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Provenant du budget du Bureau de la traduction.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Terminologie normalisée dans les deux langues officielles et accessible à l'ensemble de la fonction publique fédérale.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Élaborer de nouveaux produits et services terminologiques.</li> <li>▪ Établir de nouveaux partenariats avec les ministères pour recueillir la terminologie en usage.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Provenant du budget du Bureau de la traduction.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accroissement du recrutement et du maintien de l'effectif.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Recruter et former de nouveaux employés.</li> <li>▪ Poursuivre des partenariats avec les universités.</li> <li>▪ Améliorer et moderniser le milieu de travail.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 3,45 millions de dollars.</li> <li>▪ 1,5 million de dollars.</li> <li>▪ Provenant du budget du Bureau de la traduction.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Poursuite des objectifs financiers.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accroître la productivité grâce à la technologie et à l'élargissement possible des incitatifs pour les employés affichant un rendement supérieur.</li> <li>▪ Réduire les frais généraux en exploitant le plein potentiel de la technologie.</li> <li>▪ Rechercher de nouvelles possibilités d'affaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Provenant du budget du Bureau de la traduction.</li> </ul>

## Plan de dépenses

<b>Bureau de la traduction</b>				
	<i>(en millions de dollars)</i>			
	Prévision des dépenses 1999-2000	Dépenses prévues <b>2000-2001</b>	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
▪ <b>Crédits de fonctionnement et législatif</b>				
Dépenses brutes	40,8	<b>41,5</b>	41,6	41,3
Moins : Recettes disponibles	--	--	--	--
Dépenses nettes	40,8	<b>41,5</b>	41,6	41,3
▪ <b>Fonds renouvelable du Bureau de la traduction</b>				
Dépenses brutes	127,2	<b>122,3</b>	120,7	120,7
Moins : Recettes disponibles	120,9	<b>118,9</b>	119,3	119,3
Ressources nettes utilisées	6,4	<b>3,4</b>	1,4	1,4
<b>TOTAL DU SECTEUR D'ACTIVITÉ</b>	47,2	<b>44,9</b>	43,0	42,7
Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.				
<b>ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN</b>	1 240	<b>1 250</b>	1 251	1 251

## **Services de coordination des communications**

### **Objectif**

*Contribuer à l'atteinte des objectifs du gouvernement fédéral en matière de communications en harmonisant la présentation de l'information gouvernementale au Canada et offrir des services efficaces de soutien et de coordination en matière de communications aux ministères clients.*

### **Description**

Les services du secteur d'activité des Services de coordination des communications comprennent la coordination de la publicité, de la recherche sur l'opinion publique et de la surveillance des médias, des services d'acquisition et de communications à valeur ajoutée, et l'administration des droits d'auteur de la Couronne. De plus, les services d'accès public du secteur comprennent la publication de la *Gazette du Canada*, le Programme des services aux dépositaires, les services d'édition du gouvernement du Canada, Référence Canada, le Site du Canada (le principal site Internet du gouvernement canadien) et Publiservice.

Ces services jouent un rôle de premier plan pour ce qui est de permettre au gouvernement canadien de réaliser ses objectifs en matière de communications. Ils répondent à un besoin de la politique publique ou constituent des services communs partagés par tous les communicateurs du gouvernement tout en s'adressant à des ministères clients particuliers (services d'approvisionnement, par exemple). De plus, ils contribuent à l'atteinte des objectifs plus vastes du gouvernement en matière de communications (Référence Canada, la surveillance des médias électroniques, l'adoption d'une conception commune pour la signalisation et le merchandising aux stands ministériels partagés dans les foires et les expositions et le Programme des services aux dépositaires, par exemple).

### **Contexte opérationnel**

La communication auprès du public canadien, à la fois en ce qui a trait à la transmission de l'information et à la réception de rétroaction, joue un rôle de plus en plus important dans le déroulement efficace et sans heurt des activités du gouvernement. La technologie offre aux citoyens une plus grande marge de manœuvre et leur permet d'accéder à l'information sur le gouvernement et ses services 24 heures par jour, 7 jours par semaine. Dans le dernier discours du Trône, la mission du gouvernement est claire : « D'ici 2004, nous voulons être connus dans le monde entier comme le gouvernement le mieux branché avec ses citoyens. Les Canadiens et les Canadiennes auront accès à toute l'information et à tous les services gouvernementaux en direct, à l'endroit et au moment qui leur conviendront. »

Les nouvelles technologies électroniques facilitent grandement les communications. Toutefois, le gouvernement doit continuer à examiner dans quelle mesure le public a accès à ces technologies.

En conséquence, les communicateurs du gouvernement doivent continuer à favoriser les méthodes de communication électroniques tout en conservant et en améliorant les moyens de communication traditionnels. Le gouvernement doit également promouvoir les services de communications (tant électroniques que traditionnels) de diverses façons pour veiller à ce que les Canadiens et les Canadiennes aient accès, de façon équitable, à l'information du gouvernement et aux services dont ils ont besoin.

Maintenant plus que jamais, le rôle que joue un bon gouvernement en matière de communication et l'explosion de divers moyens électroniques ont rendu nécessaire la prestation de services experts de coordination des communications. Ces services importants permettent aux ministères de répondre aux besoins des citoyens et de mettre sur pied des services comme la surveillance des médias ainsi que d'élaborer des lignes directrices en ce qui a trait aux foires, aux expositions et aux événements publics qui répondent aux besoins des ministères. Pour que les communications demeurent pertinentes, réceptives et abordables, le gouvernement doit continuer de créer des liens horizontaux au sein des diverses activités ministérielles liées aux communications. Il pourra ainsi s'assurer que ses messages sont harmonisés et transmis au moyen d'une seule voix claire et qu'un noyau d'experts en communications est maintenu pour donner des conseils.

Pendant la période de planification, le gouvernement doit continuer de rechercher l'équilibre dans son recours aux méthodes de communication traditionnelles et électroniques tout en contrôlant ses dépenses sur le plan financier. Puisque le gouvernement vise à communiquer régulièrement avec le public de façon interactive, les nouvelles technologies joueront un rôle de plus en plus important dans l'atteinte de cet objectif. Ces nouvelles technologies présenteront pour le gouvernement et ses communicateurs de nouveaux défis en ce qui a trait à la prestation de services protégés, accessibles, abordables, réceptifs et transparents.

## Engagements

<b>Principaux engagements</b>		
Offrir des services de communications qui permettent d'accéder facilement à l'information et aux publications du gouvernement du Canada ainsi que de coordonner et d'appuyer les activités des ministères et des organismes gouvernementaux en matière de communications.		
<b>Résultats prévus</b>	<b>Activités connexes</b>	<b>Ressources</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les Canadiens ont accès à l'information qu'ils veulent consulter sur le gouvernement du Canada, information qui est pertinente, adaptée et accessible.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Renforcer le lien qui existe entre le gouvernement et ses citoyens en veillant à ce que les mesures nécessaires soient mises en place pour permettre à ces derniers d'avoir accès à l'information, et ce :               <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ en favorisant l'utilisation de la technologie nouvelle ou existante pour améliorer les programmes et les services de communications au gouvernement du Canada qui permettent au public d'avoir accès à l'information gouvernementale.</li> <li>▪ en offrant au public un accès plus facile aux documents et aux produits du</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 7,8 millions de dollars</li> </ul>

Résultats prévus	Activités connexes	Ressources
	<p>gouvernement au moyen d'un service central d'entreposage et de distribution qui utilise une technologie de pointe pour offrir des services en direct de diffusion des publications, d'impression et de commerce électronique ainsi que pour améliorer l'établissement de rapports et la prestation de services;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ en établissant des ententes à long terme avec les ministères pour gérer la cueillette des données et la mise à jour de l'information dans les bases de données du gouvernement du Canada afin d'en assurer l'actualité, l'exactitude et la pertinence;</li> <li>▪ en dirigeant l'évolution des services téléphoniques sans frais (1-800 O-CANADA) et d'Internet (canada.gc.ca) pour que les Canadiens aient accès à l'information et aux services offerts par le gouvernement et lui fasse part de leurs opinions et de leurs idées.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les nouvelles initiatives horizontales du gouvernement en matière de communications, comme Service Canada, Gouvernement en direct et le gouvernement électronique, sont soutenues.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Continuer d'appuyer l'initiative Service Canada en donnant accès à la base de données du Centre d'information sur le gouvernement du Canada, au moyen de Publiservice et, ultérieurement, du portail du Site du Canada ainsi qu'en permettant aux ministères fédéraux de mettre à jour leur information grâce à une interface Web.</li> <li>▪ Examiner la possibilité d'unir le service 1-800 O-CANADA aux autres centres d'appels du gouvernement qui sont gérés par l'Agence des douanes et du revenu du Canada, Développement des ressources humaines Canada et Citoyenneté et Immigration Canada, en achetant une infrastructure commune qui permettrait de lier la technologie de communication téléphonique, d'établir des ententes sur les transferts des appels et l'échange d'information.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Des services efficaces de coordination des communications qui, par leur qualité et par la rapidité d'exécution avec laquelle ils sont offerts, sont adaptés aux exigences des programmes des clients et aident ces derniers à participer au programme de communications du gouvernement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Offrir de l'aide aux ministères qui n'ont pas la masse critique nécessaire pour répondre à leurs besoins internes en matière de communications et mettre sur pied, pour eux, des services communs.</li> <li>▪ Maintenir un noyau d'employés qui possèdent des connaissances et du savoir-faire en matière de communications</li> <li>▪ Resserrer les liens horizontaux entre les ministères fédéraux au moyen d'outils, de processus et de systèmes qui permettent l'échange d'information.</li> <li>▪ Tisser un lien critique entre l'élaboration des politiques, la mise en œuvre de</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 7,9 millions de dollars</li> </ul>

Résultats prévus	Activités connexes	Ressources
	<p>programmes et la coordination des communications en établissant des lignes directrices qui reflètent et favorisent la politique et la stratégie du gouvernement du Canada en matière de communications.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Fournir de l'aide et des services communs qui contribueront à l'efficacité des communications au sein du gouvernement du Canada dans des domaines comme la recherche sur l'opinion publique et la coordination de la publicité au gouvernement.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Des services de gestion de projets en matière de communications qui permettent d'accroître la visibilité et la présence du gouvernement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Travailler avec les clients pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ veiller à ce que les publications du gouvernement soient clairement reconnaissables;</li> <li>▪ faire mieux connaître les signes distinctifs du gouvernement du Canada dans le cadre d'événements comme les foires et les expositions;</li> <li>▪ veiller à ce que la publicité du gouvernement du Canada contribue à accroître la visibilité et la présence du gouvernement.</li> </ul> </li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accroître les services d'acquisition à valeur ajoutée pour les clients.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Établir des mécanismes d'achat qui faciliteront l'exécution de projets de marché complexes en matière de communications, comme ceux qui ont trait à la propriété intellectuelle ou créative et à la diversification des modes de prestation des services.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Activités d'acquisition contre rémunération.</li> </ul>

## Plan de dépenses

<b>Services de coordination des communications</b>				
	<i>(en millions de dollars)</i>			
	Prévision des dépenses 1999-2000	<b>Dépenses prévues 2000-2001</b>	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
▪ <b>Crédits de fonctionnement et législatif</b>				
Dépenses brutes	88,1	<b>74,8</b>	75,1	75,1
Moins : Recettes disponibles	9,2	<b>1,1</b>	1,1	1,1
Dépenses brutes	78,8	<b>73,6</b>	73,9	73,9
▪ <b>Fonds renouvelable des Services optionnels</b>				
Dépenses brutes	14,4	<b>14,1</b>	14,1	14,1
Moins : Recettes disponibles	13,7	<b>13,4</b>	13,4	13,4
Ressources nettes utilisées	0,7	<b>0,7</b>	0,7	0,7
<b>TOTAL DU SECTEUR D'ACTIVITÉ</b>	79,5	<b>74,3</b>	74,6	74,6
Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.				
<b>ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN</b>	181	<b>148</b>	148	148



## Soutien Opérationnel

### Objectif

*Fournir l'infrastructure ministérielle et le soutien qui permettront au ministre, au sous-ministre et aux secteurs d'activité de TPSGC de s'acquitter de leurs responsabilités. À cette fin, pourvoir aux besoins de gestion de l'information, de gestion de la technologie, de ressources financières, administratives et humaines, ainsi qu'aux autres besoins de services nécessaires pour appuyer la réalisation des objectifs en matière de stratégies et de programmes du Ministère, de manière rentable et efficace.*

### Description

Le Soutien opérationnel comprend deux gammes de services : Opérations ministérielles de la gestion de l'information et de la technologie de l'information (GI-TI); d'une part, et Gestion ministérielle d'autre part.

La gamme de services de la Gestion de l'information et Technologie de l'information du Ministère comprend le soutien de la gestion de l'information et de la technologie de l'information apporté aux opérations et aux secteurs d'activité de TPSGC.

La gamme de services de la Gestion ministérielle comprend le soutien aux cabinets du ministre et du sous-ministre, la prestation de services intégrés à l'échelle nationale dans les domaines des finances, des communications, de la vérification et de l'examen, des ressources humaines, de la gestion du matériel, de la sécurité, du règlement des différends contractuels, de la politique et de la planification ministérielles, de la gestion de portefeuille, de la fonction de secrétaire ministériel et des services juridiques.

### Engagements

Principaux engagements		
Fournir des services de soutien en matière de gestion de l'information et de technologie de l'information (GI/TI) qui permettront à TPSGC de se positionner comme un « utilisateur modèle » de la technologie de l'information dans l'exécution des fonctions administratives essentielles qu'il réalise au nom du gouvernement du Canada.		
Résultats prévus	Activités connexes	Ressources
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Prestation de services continus en GI/TI à l'appui des applications des services centraux et communs de TPSGC.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Assurer l'exploitation et le soutien de 350 applications partout au Canada, y compris celles qui appuient les systèmes essentiels à la mission du gouvernement, comme ceux du receveur général, de la gestion des opérations bancaires et de la trésorerie, de</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 165,5 millions de dollars (comprend la facturation interne directe)</li> </ul>

Résultats prévus	Activités connexes	Ressources
	<p>la rémunération de la fonction publique, ainsi que les applications nécessaires à la prestation de services centraux et communs aux ministères et organismes fédéraux.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Assurer l'optimisation complète du réseau de GI/TI, ainsi que de l'infrastructure et des services informatiques.</li> <li>▪ Concentrer les efforts, au besoin, sur l'amélioration constante de la productivité, de la qualité et des services liés aux applications informatiques.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Efficacité des services en GI/TI fournis à d'autres ministères.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Optimiser l'exploitation de l'infrastructure de GI/TI de TPSGC en fournissant, contre rémunération, des services de soutien en GI/TI à d'autres ministères.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 22,5 millions de dollars</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Atteinte de tous les objectifs de TPSGC à l'égard de sa présence sur Internet conformément aux lignes directrices du sous-comité de la gestion de l'information du Comité consultatif du Secrétariat du Conseil du Trésor qui portent sur le projet <i>Gouvernement en direct</i>.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Lancer la première phase de <i>Gouvernement en direct</i>, qui est liée à l'affichage électronique d'informations sur le Ministère et sur les services en direct qu'il fournit.</li> <li>▪ Lancer la deuxième phase de <i>Gouvernement en direct</i>, qui est liée à l'affichage électronique d'informations sur le Ministère et sur les services en direct qu'il fournit.</li> <li>▪ Réaliser un projet pilote de commerce électronique afin de mettre au point et de tester l'ensemble des opérations d'achat et de règlement électroniques, et en diffuser les résultats et les leçons retenues de sorte que tout le gouvernement en bénéficie.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Provenant du budget du Soutien opérationnel.</li> </ul>
Aider à créer une main-d'œuvre qui soit représentative, adaptée, souple et capable de répondre aux besoins en matière de renouvellement de TPSGC.		
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Des stratégies en matière de ressources humaines qui reflètent une gestion solidaire des employés et un milieu de travail positif.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mettre en œuvre à TPSGC en 2000-2001 une stratégie en ressources humaines, qui favorise la prestation de services fondés sur les connaissances.</li> <li>▪ Élaborer un programme de renouvellement à l'intention des gestionnaires intermédiaires.</li> <li>▪ Mettre en œuvre un système de gestion et de contrôle du rendement pour mesurer l'efficacité des services en ressources humaines.</li> <li>▪ Mettre en application la Norme générale de classification et aider les gestionnaires, au cours de la conversion, à régler les problèmes soulevés par les employés et les problèmes liés aux secteurs d'activité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Provenant du budget de la Direction des ressources humaines</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Devenir un employeur de choix tout en optimisant la capacité de l'organisation de fournir des services au meilleur rapport qualité-prix possible.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mettre en œuvre des stratégies d'équité en matière d'emploi efficaces afin de se doter d'une main-d'œuvre représentative et d'un milieu de travail positif.</li> <li>▪ Fournir du leadership dans le domaine des langues officielles afin que le groupe des EX et le groupe qui assure leur relève répondent aux exigences du gouvernement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Provenant du budget du Soutien opérationnel.</li> </ul>

## Plan de dépenses

<b>Soutien opérationnel</b>				
	<i>(en millions de dollars)</i>			
	Prévision des dépenses 1999-2000	Dépenses prévues <b>2000-2001</b>	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
<b>GAMME DE SERVICES DE LA GI/TI - OPÉRATIONS MINISTÉRIELLES</b>				
▪ <b>Crédits de fonctionnement et législatif</b>				
Dépenses brutes	246,5	<b>197,9</b>	190,1	188,6
Moins : Recettes disponibles	75,2	<b>67,3</b>	67,3	67,3
<b>TOTAL GI/TI - OPERATIONS MINISTÉRIELLES</b>	<b>171,3</b>	<b>130,6</b>	122,8	121,3
<b>GAMME DE SERVICES DE LA GESTION MINISTÉRIELLE</b>				
▪ <b>Crédits de fonctionnement et législatif</b>				
Dépenses brutes	133,1	<b>149,0</b>	134,9	136,2
Moins : Recettes disponibles	34,2	<b>32,4</b>	32,5	32,5
<b>TOTAL GESTION MINISTÉRIELLE</b>	<b>98,9</b>	<b>116,7</b>	102,4	103,8
<b>TOTAL DU SECTEUR D'ACTIVITÉ</b>	<b>270,2</b>	<b>247,2</b>	225,1	225,0
Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.				
<b>ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN</b>	<b>2 822</b>	<b>2 715</b>	2 712	2 712

## **Programme des sociétés d'État**

### **Société du Vieux-Port de Montréal inc.**

#### **Objectif**

*Aménager et entretenir les terrains du Vieux-Port de Montréal en mettant en place l'infrastructure, l'équipement et les services nécessaires.*

#### **Description**

Les paiements émis fournissent à la Société du Vieux-Port de Montréal inc. les fonds dont elle a besoin pour aménager et entretenir le site du Vieux-Port de Montréal.

### **Queens Quay West Land Corporation**

#### **Objectif**

*Fonctionner comme une entreprise de gestion immobilière et d'aliénation en ce qui concerne le site Harbourfront à Toronto et apporter une subvention de fonctionnement au Harbourfront Centre.*

#### **Description**

Les paiements émis permettent de respecter les engagements pris dans le cadre des accords de transfert avec la ville de Toronto, certains promoteurs et les autres parties intéressées afin de fournir une subvention d'exploitation au Harbourfront Centre.

## Plan de dépenses

<b>Sociétés d'État</b>				
			<i>(en millions de dollars)</i>	
	Prévision des dépenses 1999-2000	<b>Dépenses prévues 2000-2001</b>	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
<b>SECTEUR D'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ DU VIEUX-PORT DE MONTRÉAL</b>				
▪ Paiements à la Société du Vieux-Port de Montréal Inc.	24,3	--	--	--
<b>SECTEUR D'ACTIVITÉ DE LA QUEENS QUAY WEST LAND CORPORATION</b>				
▪ Paiements à la Queens Quay West Land Corporation	3,0	<b>3,0</b>	--	--
<b>TOTAL DU PROGRAMME</b>	<b>27,4</b>	<b>3,0</b>	--	--

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.



## Section IV – Initiatives horizontales

### Stratégie de développement durable (SDD)

TPSGC révisé actuellement sa Stratégie de développement durable (SDD), conformément à la *Loi sur le vérificateur général*, qui exige de mettre à jour et de déposer au Parlement les SDD aux trois ans. En plus de décrire l'évolution de la démarche de TPSGC depuis 1997 en matière de développement durable, cette version permettra au Ministère de répondre aux observations que le commissaire à l'environnement et au développement durable a faites relativement à sa première SDD. Le *Rapport sur les plans et les priorités de TPSGC* de 1999 comprenait des objectifs de SDD mis à jour et détaillés, qui avaient été en partie élaborés en réponse aux observations du commissaire. La nouvelle SDD en voie d'élaboration permettra également d'aborder d'autres questions. À cette fin, le document du commissaire *Avancer dans la voie du progrès*, publié en décembre 1999, offre au Ministère des conseils supplémentaires.

Les efforts de TPSGC pour améliorer sa performance environnementale représentent un engagement permanent à long terme. En élaborant une SDD pour les trois prochaines années, TPSGC mettra à profit ses forces, son expérience, les leçons retenues, et son étroite collaboration avec d'autres ministères.

### Opérations gouvernementales durables : une stratégie visant l'excellence

Le discours du Trône d'octobre 1999 a fait état de la nécessité pour le gouvernement fédéral de devenir un modèle d'excellence en matière d'environnement. En tant que gardien de nombreuses installations fédérales, centre d'expertise environnementale en matière d'opérations gouvernementales et co-champion de la stratégie visant le développement durable, TPSGC joue un rôle de chef de file dans l'écologisation des opérations fédérales. Les objectifs particuliers de TPSGC en matière d'opérations durables formeront une part importante de la nouvelle version de sa Stratégie de développement durable.

### Changement climatique

Le gouvernement fédéral s'est engagé à faire preuve de leadership en ce qui a trait au respect des objectifs du Canada en matière de lutte contre le changement climatique, conformément au protocole de Kyoto. Un des facteurs clés de cet engagement consiste à commencer chez soi. Par conséquent, TPSGC travaille avec Ressources naturelles Canada et d'autres ministères afin de déterminer les approches les plus pratiques qui permettront de réduire les émissions de gaz à effet de serre résultant des opérations du gouvernement.

### Site Web du développement durable

TPSGC est en train de développer un site Web sur sa SDD; ce guichet unique donnera accès à la stratégie, c'est-à-dire aux plans, rapports et activités connexes. Le site, qui comprendra une page dédiée à l'écocivisme, permettra également d'informer la population sur les objectifs environnementaux du Ministère et ses progrès à ce jour.

## Initiatives en matière de réglementation

<b>Réglementation</b>	<b>Résultats prévus</b>
Apporter une modification au Règlement sur le partage du produit de l'aliénation des biens confisqués.	<ul style="list-style-type: none"><li data-bbox="634 384 1356 562">▪ Les résultats de la modification seront administratifs. Ils devraient permettre de créditer les fonds résultant de l'aliénation des biens confisqués en vertu de la <i>Loi sur l'administration des biens saisis</i> au nouveau <i>compte du produit non imposable de l'aliénation des biens saisis</i>, qui est actuellement le compte désigné pour ces recettes.</li></ul>



## Section V – Renseignements financiers

**Tableau financier 5.1 : Sommaire des dépenses en immobilisations, par secteur d'activité**

(en millions de dollars)

<b>PROGRAMME</b> Secteur d'activité	Prévision des dépenses 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
<b>SERVICES GOUVERNEMENTAUX</b>				
Services immobiliers	377,8	344,0	402,1	453,1

**Tableau financier 5.2 : Renseignements sur les dépenses des grands projets en immobilisations, par secteur d'activité**

Ce tableau représente les dépenses prévues pour les grands projets d'immobilisation dont le coût total est estimé à plus d'un million de dollars. Les projets sont indiqués avec les données sur la catégorie d'estimation de coûts - fondée (F) ou indicative (I) ; le niveau d'approbation - approbation préliminaire du projet (APP) ou approbation définitive du projet (ADP) ; et le pouvoir d'approbation - Conseil du Trésor (CT) ou ministère délégué (MD).

(en millions de dollars)

<b>PROGRAMME</b> Secteur d'activité	RÉGION	Coût actuel total estimé	Dépenses prévues au 31 mars 2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues des années à venir
<b>SERVICES GOUVERNEMENTAUX</b>							
<b>Locaux et biens fédéraux</b>							
<b>NOUVEAU-BRUNSWICK</b>							
St. George - IGC - Construction (F-ADP-MD)		2,9	0,4	2,5	--	--	--
<b>TERRE-NEUVE</b>							
Argentia - Décontamination (F-ADP-CT)		71,8	34,6	16,0	12,0	9,2	--
<b>QUÉBEC</b>							
Ville St-Laurent - 3155 Côte de Liesse - Rénovation (F-ADP-CT)		21,3	7,7	8,0	2,5	1,8	1,4
Montréal - Complexe Guy-Favreau - Dalle/membrane (F-ADP-MD)		8,4	4,3	2,5	1,7	--	--
Montréal - 305 René-Lévesque - Rénovation (F-ADP-CT)		21,6	1,1	10,5	10,0	--	--
Montréal - 400 Youville (F-ADP-MD)		4,8	1,4	3,2	0,1	--	--
<b>CAPITALE NATIONALE (QUÉBEC)</b>							
Hull - Garage Laurier-Taché - Rénovation (I-APP/F-ADP-CT)		39,9	10,3	5,6	6,7	9,0	8,2
Hull - Centre Bisson - Fenêtres et maçonnerie - réparation (F-ADP-MD)		2,1	0,6	1,6	--	--	--
Hull - Place du Portage et Place du Centre - Nouveau système de sécurité (I-APP-MD)		3,7	0,5	1,2	1,0	1,0	--
<b>CAPITALE NATIONALE (ONTARIO)</b>							
Ottawa - Édifice M.G. Parkes - Rénovation (F-ADP-MD)		15,6	12,5	3,1	--	--	--
Ottawa - Édifice commémoratif de l'Ouest - Rénovation (I-APP-CT)		79,4	4,3	9,0	26,0	28,0	12,1
Ottawa - Laboratoire d'étalonnage - Rénovation (F-ADP-MD)		9,8	7,4	2,3	--	--	--
Ottawa - Sir John Carling - Rénovation/addition (I-APP-CT)		92,4	1,3	4,1	13,5	41,5	32,0

**Tableau financier 5.2 : Renseignements sur les dépenses des grands projets en immobilisations, par secteur d'activité (suite)***(en millions de dollars)*

<b>PROGRAMME</b> <b>Secteur d'activité</b>	Coût actuel total estimé	Dépenses prévues au 31 mars 2000	<b>Dépenses prévues 2000-2001</b>	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues des années à venir
<b>RÉGION</b>						
<b>CAPITALE NATIONALE (ONTARIO) (suite)</b>						
Ottawa - Édifice SRC - Acquisition/rénovation (F-ADP-MD)	15,4	15,2	<b>0,1</b>	--	--	--
Ottawa - Immeuble <sup>no</sup> 16 (Centre de données) - Rénovation (F-ADP-MD)	8,1	7,9	<b>0,2</b>	--	--	--
Ottawa - Nouvel édifice de la Cour Fédérale - Nouveau projet de construction (I-APP-CT)	77,8	2,4	<b>1,4</b>	14,0	28,0	32,0
Ottawa - Tour St-Andrews - Amélioration de l'immeuble de base (F-ADP-MD)	2,4	1,2	<b>1,1</b>	--	--	--
Ottawa - Immeuble L.B. Pearson - Installation d'une génératrice (F-ADP-MD)	2,0	0,7	<b>1,2</b>	--	--	--
<b>NUNAVUT</b>						
Iqaluit - IGC - Construction (F-ADP-MD)	11,6	10,3	<b>1,3</b>	--	--	--
<b>CITÉ PARLEMENTAIRE <sup>(Note 1)</sup></b>						
Ottawa - Bibliothèque du Parlement (LDP) - Rénovation (F-ADP-CT)	78,0	10,2	<b>19,3</b>	20,3	20,0	8,2
Ottawa - Terrain - Reconstruction - (I-PPA-DA)	11,9	1,3	<b>0,5</b>	1,0	0,7	8,3
Ottawa - Mur de la rue Wellington - Maçonnerie/feronnerie (F-ADP-MD)	5,0	4,7	<b>0,3</b>	--	--	--
Ottawa - Édifice de l'Ouest - Équipement et éléments de connectivité (ECE) (I-APP-CT)	30,0	0,2	<b>0,3</b>	1,0	1,0	27,5
Ottawa - Édifice de l'Ouest - Rénovation (F-ADP-CT)	88,2	8,5	<b>0,3</b>	2,0	11,0	66,4
Ottawa - Terrain de la Colline Parlementaire - Réparation du mur Vaux (F-ADP-MD)	4,1	2,4	--	1,7	--	--
Ottawa - Édifice Wellington - CVAC Rénovation (F-ADP-MD)	3,0	0,6	<b>2,4</b>	--	--	--
Ottawa - Plan à long terme (PLT) de la DCP	3,5	2,3	<b>1,2</b>	--	--	--
Ottawa - Immeuble de la Justice - ECE (F-ADP-MD)	9,0	1,3	<b>7,7</b>	--	--	--
Ottawa - à l'échelle de la Cité - ECE (F-ADP-CT)	25,2	8,5	<b>10,4</b>	6,3	--	--
<b>COLOMBIE-BRITANIQUE</b>						
Réseau routier du Nord-Ouest - Reconstruction (F-ADP-CT)	479,5	414,5	<b>13,0</b>	13,0	13,0	26,0
Surrey - Centre de données fiscales - Rénovation (I-APP-MD)	6,3	0,3	<b>3,0</b>	3,0	--	--
Vancouver - Centre Sinclair - Morton's of Chicago (F-ADP-MD)	1,7	0,2	<b>1,5</b>	--	--	--
Vancouver - 401 Burrard - Achats (I-APP-CT)	69,3	12,7	<b>0,3</b>	1,2	55,1	--
<b>SOMMAIRE</b>						
Total des dépenses - Grands projets d'immobilisations susmentionnés (de plus d'un million de dollars)	1 305,6	592,0	<b>135,2</b>	136,9	219,3	222,1
Total des dépenses - Grands projets d'immobilisations à faire approuver, non mentionnés			<b>138,8</b>			
Total des dépenses prévues pour les projets d'immobilisations (de moins d'un million de dollars)			<b>70,0</b>			
<b>TOTAL DU SECTEUR D'ACTIVITÉ</b>			<b>344,0</b>			

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Nota :

1. Les dépenses prévues pour les années à venir de la Cité Parlementaire doivent être approuvées chaque année par le Ministre de TPSGC.

### Tableau financier 5.3 : Sommaire des paiements de transfert, par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

<b>PROGRAMME</b> Secteur d'activité	Prévision des dépenses 1999-2000	<b>Dépenses prévues 2000-2001</b>	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
<b>SERVICES GOUVERNEMENTAUX</b>				
<b>Services immobiliers</b>				
<i>Contributions</i>				
Association canadienne de normalisation	12	<b>12</b>	12	12
Subvention non financière à la Société royale du Canada	--	<b>159</b>	79	79
Contributions à la Hudson Bay Port Company	2 250	<b>1 525</b>	200	--
	2 262	<b>1 696</b>	291	91
<i>Autres paiements de transfert</i>				
Paiements de subventions versées aux municipalités et à d'autres autorités taxatrices	421 300	<b>412 000</b>	412 000	412 000
Recouvrement auprès des ministères ayant la garde des biens immobiliers	(421 300)	<b>(412 000)</b>	(412 000)	(412 000)
	--	--	--	--
<b>TOTAL DU SECTEUR D'ACTIVITÉ</b>	2 262	<b>1 696</b>	291	91

**Tableau financier 5.4 : Source des recettes disponibles, par secteur d'activité**

*(en millions de dollars)*

<b>PROGRAMME</b>	Prévision des recettes 1999-2000	<b>Recettes prévues 2000-2001</b>	Recettes prévues 2001-2002	Recettes prévues 2002-2003
<b>Secteur d'activité</b>				
<i>Gamme de services</i>				
<b>SERVICES GOUVERNEMENTAUX</b>				
<b>Services immobiliers</b>				
<i>Locaux et biens fédéraux</i>				
Location et concessions	247,9	<b>248,2</b>	246,3	246,3
<i>Services</i>				
- Fonds renouvelable des Services immobiliers				
Recouvrement des débours au nom des clients	501,6	<b>460,7</b>	454,7	438,6
Recettes provenant des services communs relatifs aux services immobiliers	108,8	<b>109,5</b>	107,9	107,7
	610,4	<b>570,2</b>	562,6	546,3
- Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers				
Aliénation des biens immobiliers	22,0	<b>22,5</b>	23,0	23,0
	632,4	<b>592,7</b>	585,6	569,3
<b>Total du secteur d'activité</b>	880,3	<b>840,9</b>	832,0	815,6
<b>Service des approvisionnements</b>				
- Crédit				
Grands projets de l'État	15,5	<b>12,3</b>	12,3	12,3
Acquisitions	9,1	<b>4,0</b>	4,0	4,0
Office des normes générales du Canada	2,5	<b>2,5</b>	2,5	2,5
Administration des biens saisis	3,1	<b>1,9</b>	1,9	1,9
	30,1	<b>20,7</b>	20,7	20,7
- Fonds renouvelable des Services optionnels				
Transports	52,8	<b>52,8</b>	52,8	52,8
Distribution des biens de l'État	8,7	<b>8,7</b>	8,7	8,7
Services d'appui partagés	7,1	<b>7,0</b>	7,2	7,2
Programme d'achat aux fins de location	7,0	<b>7,0</b>	7,0	7,0
Courtage de logiciels/Analyses comparatives	2,7	<b>2,7</b>	2,7	2,7
	78,3	<b>78,2</b>	78,4	78,4
<b>Total du secteur d'activité</b>	108,4	<b>98,9</b>	99,1	99,1
<b>Receveur général</b>				
Services du receveur général	21,1	<b>20,3</b>	20,3	20,3
<b>Rémunération de la fonction publique</b>				
Services de rémunération	2,7	<b>2,3</b>	2,4	2,2
<b>Services de gestion des télécommunications et de l'informatique</b>				
Recettes provenant des télécommunications	139,7	<b>132,5</b>	125,7	125,7
<b>Conseils et Vérification Canada</b>				
Services de conseils et de vérification	72,3	<b>72,1</b>	72,1	72,1

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

**Tableau financier 5.4 : Source des recettes disponibles, par secteur d'activité (suite)**

*(en millions de dollars)*

<b>PROGRAMME</b>	Prévision des recettes 1999-2000	<b>Recettes prévues 2000-2001</b>	Recettes prévues 2001-2002	Recettes prévues 2002-2003
<b>Secteur d'activité</b> <i>Gamme de services</i>				
<b>Bureau de la traduction</b>				
- Fonds renouvelable du Bureau de la traduction				
Services de traduction	118,0	<b>116,1</b>	116,5	116,5
Services d'interprétation	2,1	<b>2,1</b>	2,1	2,1
Services de terminologie	0,8	<b>0,7</b>	0,7	0,7
<b>Total du secteur d'activité</b>	120,9	<b>118,9</b>	119,3	119,3
<b>Services de coordination des communications</b>				
- Crédit				
Communications stratégiques	0,6	<b>1,0</b>	1,0	1,0
Programme des services de dépôt	0,2	<b>0,1</b>	0,1	0,1
Service à la clientèle et Relations avec l'industrie	4,5	--	--	--
Services de distribution de l'information	2,7	--	--	--
Recouvrements internes et autres	1,3	--	--	--
	9,2	<b>1,1</b>	1,1	1,1
- Fonds renouvelable des Services optionnels				
Services de publications gouvernementales	7,2	<b>7,2</b>	7,2	7,2
<i>Gazette du Canada</i>	3,3	<b>3,3</b>	3,3	3,3
Services d'achat	3,2	<b>2,9</b>	2,9	2,9
	13,7	<b>13,4</b>	13,4	13,4
<b>Total du secteur d'activité</b>	23,0	<b>14,6</b>	14,6	14,6
<b>Soutien opérationnel</b>				
<i>GI/TI - Opérations ministérielles</i>				
Services de GI/TI	75,2	<b>67,3</b>	67,3	67,3
<i>Gestion ministérielle</i>				
Bureaux ministériels régionaux	2,5	<b>2,4</b>	2,5	2,4
Recouvrements internes et autres	31,7	<b>30,0</b>	30,0	30,0
	34,2	<b>32,4</b>	32,5	32,5
<b>Total du secteur d'activité</b>	109,4	<b>99,7</b>	99,8	99,8
<b>TOTAL DES RECETTES DISPONIBLES</b>	1 477,8	<b>1 400,2</b>	1 385,3	1 368,6

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

**Tableau financier 5.5 : Source des recettes non disponibles***(en millions de dollars)*

	Prévision des recettes 1999-2000	Recettes prévues 2000-2001	Recettes prévues 2001-2002	Recettes prévues 2002-2003
Bassin de radoub	4,1	4,1	4,1	4,1
Taxe sur les produits et services	10,8	10,8	10,8	10,8
Recettes non fiscales diverses	12,8	12,7	12,7	12,7
<b>TOTAL DES RECETTES NON DISPONIBLES</b>	<b>27,6</b>	<b>27,6</b>	<b>27,6</b>	<b>27,6</b>

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

**Tableau financier 5.6 : Coût net des programmes pour 2000-2001***(en millions de dollars)*

	Services gouvernementaux	Sociétés d'État	Total
<b>Dépenses brutes prévues</b>	3 451,8	3,0	<b>3 454,8</b>
<i>Plus : Services reçus sans frais</i>			
Contributions comprenant la part des employeurs et coûts payés par le Secrétariat du Conseil du Trésor	16,6	--	<b>16,6</b>
Protection des accidents du travail assurée par Développement des ressources humaines Canada	3,3	--	<b>3,3</b>
Traitements et coûts des services juridiques connexes fournis par Justice Canada	5,0	--	<b>5,0</b>
<b>COÛT DES PROGRAMMES</b>	<b>3 476,7</b>	<b>3,0</b>	<b>3 479,7</b>
<i>Moins :</i>			
Recettes disponibles	1 400,2	--	<b>1 400,2</b>
Recettes non disponibles	27,6	--	<b>27,6</b>
<b>COÛT NET DES PROGRAMMES</b>	<b>2 048,9</b>	<b>3,0</b>	<b>2 051,9</b>

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

**Tableau financier 5.7 : Fonds renouvelable des Services immobiliers****État des opérations**

*(en millions de dollars)*

	Prévision des dépenses 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
<b>Recettes disponibles</b>	108,8	<b>109,5</b>	107,9	107,7
<b>Dépenses</b>	108,8	<b>109,5</b>	107,9	107,7
<b>Excédent (Déficit)</b>	--	--	--	--

Ce tableau montre le déficit et l'excédent de fonctionnement du fonds, et non les besoins de trésorerie pour l'exercice. Le déficit et l'excédent de fonctionnement du fonds sont calculés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines sorties de trésorerie ne touchent pas le solde de fonctionnement, tandis que d'autres postes sont réputés, au moment du calcul de l'excédent ou du déficit, ne pas exiger de débours directs. Les deux tableaux peuvent être rapprochés comme suit :

**État de l'évolution de la situation financière et utilisation prévue de l'autorisation du fonds renouvelable**

	Prévision des dépenses 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
<b>Activités de fonctionnement :</b>				
(Excédent) Déficit	--	--	--	--
Moins éléments ne requérant aucune utilisation de fonds :				
Amortissement	--	--	--	--
Sous-total	--	--	--	--
Variation du fonds de roulement	--	--	--	--
<b>Autorisation (fournie) utilisée au cours de l'exercice</b>	--	--	--	--
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds au début de l'exercice	80,2	<b>80,2</b>	80,2	80,2
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds à la fin de l'exercice	80,2	<b>80,2</b>	80,2	80,2
Limite de l'autorisation	450,0	<b>450,0</b>	450,0	450,0
<b>Autorisation non utilisée reportée</b>	369,8	<b>369,8</b>	369,8	369,8

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Nota :

1. Les recouvrements des débours au nom des clients d'un montant de 501,6 millions de dollars ne sont pas inclus dans les recettes disponibles et les dépenses.
2. À compter du 1<sup>er</sup> avril 2000, les dépenses prévues du Fonds renouvelable des Services immobiliers (FRSI) sont présentées conformément au nouveau cadre financier de ce dernier. Sous ce nouveau cadre, les services internes fournis à TPSGC sont comptabilisés par la Gamme de services des locaux et biens fédéraux alors que les services fournis aux autres ministères du gouvernement demeureront comptabilisés par le FRSI. La prévision des dépenses de 1999-2000 a été redressée afin d'assurer la comparabilité de l'information.

## Tableau financier 5.8 : Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers

### État des opérations

(en millions de dollars)

	Prévision des dépenses 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
<b>Recettes disponibles</b>	22,0	<b>22,5</b>	23,0	23,0
<b>Dépenses</b>	3,5	<b>3,6</b>	3,8	3,8
<b>Excédent (Déficit)</b>	18,5	<b>18,9</b>	19,2	19,2

Ce tableau montre le déficit et l'excédent de fonctionnement du fonds, et non les besoins de trésorerie pour l'exercice. Le déficit et l'excédent de fonctionnement du fonds sont calculés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines sorties de trésorerie ne touchent pas le solde de fonctionnement, tandis que d'autres postes sont réputés, au moment du calcul de l'excédent ou du déficit, ne pas exiger de débours directs. Les deux tableaux peuvent être rapprochés comme suit :

### État de l'évolution de la situation financière et utilisation prévue de l'autorisation du fonds renouvelable

	Prévision des dépenses 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
<b>Activités de fonctionnement :</b>				
(Excédent) Déficit	(18,5)	<b>(18,9)</b>	(19,2)	(19,2)
Moins éléments ne requérant aucune utilisation de fonds :				
Amortissement	--	--	--	--
Sous-total	(18,5)	<b>(18,9)</b>	(19,2)	(19,2)
Variation du fonds de roulement	--	--	--	--
<b>Autorisation fournie au cours de l'exercice</b>	(18,5)	<b>(18,9)</b>	(19,2)	(19,2)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds au début de l'exercice	(4,3)	<b>(4,3)</b>	(4,3)	(4,3)
Paiement au Trésor	18,5	<b>18,9</b>	19,2	19,2
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds à la fin de l'exercice	(4,3)	<b>(4,3)</b>	(4,3)	(4,3)
Limite de l'autorisation	5,0	<b>5,0</b>	5,0	5,0
<b>Autorisation non utilisée reportée</b>	9,3	<b>9,3</b>	9,3	9,3

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.



**Tableau financier 5.9 : Fonds renouvelable des Services optionnels****État des opérations***(en millions de dollars)*

	Prévision des dépenses 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
<b>Recettes disponibles</b>	92,0	<b>91,6</b>	91,8	91,8
<b>Dépenses</b>				
Fonctionnement :				
Salaires et avantages sociaux	8,6	<b>8,5</b>	8,5	8,5
Coûts des produits	63,5	<b>63,1</b>	63,3	63,3
Amortissement	0,7	<b>0,7</b>	0,7	0,7
Autres coûts de fonctionnement	20,1	<b>20,2</b>	20,2	20,2
Intérêt	0,5	<b>0,5</b>	0,5	0,5
<b>Total des dépenses</b>	93,4	<b>93,0</b>	93,2	93,2
<b>Excédent (Déficit)</b>	(1,4)	<b>(1,4)</b>	(1,4)	(1,4)

Ce tableau montre le déficit et l'excédent de fonctionnement du fonds, et non les besoins de trésorerie pour l'exercice. Le déficit et l'excédent de fonctionnement du fonds sont calculés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines sorties de trésorerie ne touchent pas le solde de fonctionnement, tandis que d'autres postes sont réputés, au moment du calcul de l'excédent ou du déficit, ne pas exiger de débours directs. Les deux tableaux peuvent être rapprochés comme suit :

**État de l'évolution de la situation financière et utilisation prévue de l'autorisation du fonds renouvelable**

	Prévision des dépenses 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
<b>Activités de fonctionnement :</b>				
(Excédent) Déficit	1,4	<b>1,4</b>	1,4	1,4
Moins éléments ne requérant aucune utilisation de fonds :				
Amortissement	0,7	<b>0,7</b>	0,7	0,7
Provision pour indemnité de cessation d'emploi	0,3	<b>0,3</b>	0,3	0,3
Sous-total	0,4	<b>0,4</b>	0,4	0,4
Variation du fonds de roulement	--	--	--	--
Ressources financières nettes utilisées dans les activités de financement	0,4	<b>0,4</b>	0,4	0,4
<b>Activités d'investissement :</b>				
Immobilisations :				
Acquisitions nettes	0,2	<b>0,2</b>	0,2	0,2
Ressources financières nettes utilisées dans les activités d'investissement	0,2	<b>0,2</b>	0,2	0,2
<b>Autorisation utilisée au cours de l'exercice</b>	0,6	<b>0,6</b>	0,6	0,6
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds au début de l'année	17,0	<b>17,6</b>	18,2	18,8
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds à la fin de l'année	17,6	<b>18,2</b>	18,8	19,4
Limite de l'autorisation	200,0	<b>200,0</b>	200,0	200,0
<b>Autorisation non utilisée reportée</b>	182,4	<b>181,8</b>	181,2	180,6

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

## Tableau financier 5.10 : Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique

### État des opérations

(en millions de dollars)

	Prévision des dépenses 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
<b>Recettes disponibles</b>	139,7	<b>132,5</b>	125,7	125,7
<b>Dépenses</b>				
Fonctionnement :				
Salaires et avantages sociaux	11,2	<b>11,6</b>	11,3	11,3
Coûts des produits	118,6	<b>112,6</b>	106,7	106,7
Amortissement	0,7	<b>0,7</b>	0,7	0,7
Autres coûts de fonctionnement	8,7	<b>7,1</b>	6,5	6,5
Intérêt	0,5	<b>0,5</b>	0,5	0,5
<b>Total des dépenses</b>	139,7	<b>132,5</b>	125,7	125,7
<b>Excédent (Déficit)</b>	--	--	--	--

Ce tableau montre le déficit et l'excédent de fonctionnement du fonds, et non les besoins de trésorerie pour l'exercice. Le déficit et l'excédent de fonctionnement du fonds sont calculés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines sorties de trésorerie ne touchent pas le solde de fonctionnement, tandis que d'autres postes sont réputés, au moment du calcul de l'excédent ou du déficit, ne pas exiger de débours directs. Les deux tableaux peuvent être rapprochés comme suit :

### État de l'évolution de la situation financière et utilisation prévue de l'autorisation du fonds renouvelable

	Prévision des dépenses 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
<b>Activités de fonctionnement :</b>				
(Excédent) Déficit	--	--	--	--
Moins éléments ne requérant aucune utilisation de fonds :				
Amortissement	0,7	<b>0,7</b>	0,7	0,7
Sous-total	(0,7)	<b>(0,7)</b>	(0,7)	(0,7)
Variation du fonds de roulement	--	--	--	--
Ressources financières nettes fournies dans les activités de fonctionnement	(0,7)	<b>(0,7)</b>	(0,7)	(0,7)
<b>Activités d'investissement :</b>				
Immobilisations :				
Acquisitions nettes	0,7	<b>0,7</b>	0,7	0,7
Ressources financières nettes utilisées dans les activités d'investissement	0,7	<b>0,7</b>	0,7	0,7
<b>Autorisation (fournie) utilisée au cours de l'exercice</b>	--	--	--	--
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds au début de l'exercice	(22,6)	<b>(2,6)</b>	(2,6)	(2,6)
Réduction du surplus accumulé	20,0	--	--	--
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds à la fin de l'exercice	(2,6)	<b>(2,6)</b>	(2,6)	(2,6)
Limite de l'autorisation	45,0	<b>45,0</b>	45,0	45,0
<b>Autorisation non utilisée reportée</b>	47,6	<b>47,6</b>	47,6	47,6

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

## Tableau financier 5.11 : Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada

### État des opérations

(en millions de dollars)

	Prévision des dépenses 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
<b>Recettes disponibles</b>	72,3	<b>72,1</b>	72,1	72,1
<b>Dépenses</b>				
Fonctionnement :				
Salaires et avantages sociaux	27,2	<b>27,2</b>	27,2	27,2
Coûts des produits	37,2	<b>37,2</b>	37,2	37,2
Amortissement	0,9	<b>0,9</b>	0,9	0,9
Autres coûts de fonctionnement	5,9	<b>5,8</b>	5,8	5,8
Intérêt	0,9	<b>0,8</b>	0,8	0,8
<b>Total des dépenses</b>	72,1	<b>71,9</b>	71,9	71,9
<b>Excédent (Déficit)</b>	0,2	<b>0,2</b>	0,2	0,2

Ce tableau montre le déficit et l'excédent de fonctionnement du fonds, et non les besoins de trésorerie pour l'exercice. Le déficit et l'excédent de fonctionnement du fonds sont calculés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines sorties de trésorerie ne touchent pas le solde de fonctionnement, tandis que d'autres postes sont réputés, au moment du calcul de l'excédent ou du déficit, ne pas exiger de débours directs. Les deux tableaux peuvent être rapprochés comme suit :

### État de l'évolution de la situation financière et utilisation prévue de l'autorisation du fonds renouvelable

	Prévision des dépenses 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
<b>Activités de fonctionnement :</b>				
(Excédent) Déficit	(0,2)	<b>(0,2)</b>	(0,2)	(0,2)
Moins éléments ne requérant aucune utilisation de fonds :				
Amortissement	0,9	<b>0,9</b>	0,9	0,9
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	0,3	<b>0,3</b>	0,3	0,3
Sous-total	(1,4)	<b>(1,4)</b>	(1,4)	(1,4)
Variation du fonds de roulement	(0,2)	<b>(0,2)</b>	(0,2)	(0,2)
Ressources financières nettes fournies dans les activités de fonctionnement	(1,6)	<b>(1,6)</b>	(1,6)	(1,6)
<b>Activités d'investissement :</b>				
Immobilisations :				
Acquisitions nettes	0,5	<b>0,5</b>	0,5	0,5
Ressources financières nettes utilisées dans les activités d'investissement	0,5	<b>0,5</b>	0,5	0,5
<b>Autorisation utilisée au cours de l'exercice</b>	(1,1)	<b>(1,1)</b>	(1,1)	(1,1)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds au début de l'exercice	7,6	<b>6,5</b>	5,4	4,3
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds à la fin de l'exercice	6,5	<b>5,4</b>	4,3	3,2
Limite de l'autorisation	25,1	<b>25,1</b>	25,1	25,1
<b>Autorisation non utilisée reportée</b>	18,6	<b>19,7</b>	20,8	21,9

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

## Tableau financier 5.12 : Fonds renouvelable du Bureau de la traduction

### État des opérations

(en millions de dollars)

	Prévision des dépenses 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
<b>Recettes disponibles</b>	120,9	<b>118,9</b>	119,3	119,3
<b>Dépenses</b>				
Fonctionnement :				
Salaires et avantages sociaux	79,4	<b>78,8</b>	78,9	78,9
Amortissement	1,2	<b>1,0</b>	1,0	1,0
Autres coûts de fonctionnement	46,6	<b>42,4</b>	40,7	40,7
Intérêt	0,1	<b>0,1</b>	0,1	0,1
<b>Total des dépenses</b>	127,3	<b>122,3</b>	120,7	120,7
<b>Excédent (Déficit)</b>	(6,5)	<b>(3,4)</b>	(1,4)	(1,4)

Ce tableau montre le déficit et l'excédent de fonctionnement du fonds, et non les besoins de trésorerie pour l'exercice. Le déficit et l'excédent de fonctionnement du fonds sont calculés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines sorties de trésorerie ne touchent pas le solde de fonctionnement, tandis que d'autres postes sont réputés, au moment du calcul de l'excédent ou du déficit, ne pas exiger de débours directs. Les deux tableaux peuvent être rapprochés comme suit :

### État de l'évolution de la situation financière et utilisation prévue de l'autorisation du fonds renouvelable

	Prévision des dépenses 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
<b>Activités de fonctionnement :</b>				
(Excédent) Déficit	6,5	<b>3,4</b>	1,4	1,4
Moins éléments ne requérant aucune utilisation de fonds :				
Amortissement	1,2	<b>1,0</b>	1,0	1,0
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	1,1	<b>1,1</b>	1,1	1,1
Sous-total	4,2	<b>1,3</b>	(0,7)	(0,7)
Variation du fonds de roulement	(0,1)	<b>(0,1)</b>	(0,1)	(0,1)
Paiements et variation de la provision pour indemnités de cessation d'emploi	1,0	<b>1,0</b>	1,0	1,0
Ressources nettes utilisées dans les activités de fonctionnement	5,1	<b>2,2</b>	0,2	0,2
<b>Activités d'investissement :</b>				
Immobilisations :				
Acquisitions nettes	1,2	<b>1,2</b>	1,2	1,2
Ressources nettes utilisées dans les activités d'investissement	1,2	<b>1,2</b>	1,2	1,2
<b>Autorisation utilisée au cours de l'exercice</b>	6,4	<b>3,4</b>	1,4	1,4
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds au début de l'exercice	(3,5)	<b>(2,2)</b>	(0,8)	0,6
Autorisation de radier les pertes de fonctionnement	(5,1)	<b>(2,0)</b>	--	--
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds à la fin de l'exercice	(2,2)	<b>(0,8)</b>	0,6	2,0
Limite de l'autorisation	75,0	<b>75,0</b>	75,0	75,0
<b>Autorisation non utilisée reportée</b>	77,2	<b>75,8</b>	74,4	73,0

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

### Tableau financier 5.13 : Fonds renouvelable de la Production de défense

Nota :

Le Parlement a autorisé un prélèvement total de 100 millions de dollars pour le Fonds renouvelable de la Production de défense. Aucune activité n'est prévue pour ce fonds au cours de la période de planification.

### Tableau financier 5.14 : Prêts, investissements et avances par programme

(en millions de dollars)

	Prévues 1999-2000	Prévisions 2000-2001	Prévisions 2001-2002	Prévisions 2002-2003
<b>SERVICES GOUVERNEMENTAUX</b>				
Compte du fonds de roulement des biens saisis	1,0	<b>1,0</b>	1,0	1,0
<b>SOCIÉTÉS D'ÉTAT</b>				
Queens Quay West Land Corporation	45,8	<b>27,8</b>	27,8	17,8
<b>TOTAL DES PROGRAMMES</b>	46,8	<b>28,8</b>	28,8	18,8



## **Section VI – Autres renseignements**

**Pour de plus amples renseignements, communiquez avec :**

Gerald Savard  
Directeur général  
Secteur de la politique et de la planification ministérielles  
Direction générale du service opérationnel au gouvernement  
(819) 956-1711

Ralph Sprague  
Directeur général  
Secteur des finances  
Direction générale du service opérationnel au gouvernement  
(819) 956-8474

### **Sites Internet :**

<http://www.tpsgc.gc.ca>  
<http://publiservice.gc.ca>  
<http://www.canada.gc.ca>

## Index

Affecté à l’approvisionnement en commerce électronique, 21  
Agence des douanes et du revenu du Canada, 7, 40  
An 2000, 6, 22, 28, 30  
Autres formes de prestation des service, 7  
Comptabilité d’exercice, 24, 25, 57, 58, 59, 60, 61, 62  
Comptes du Canada, 24, 25, 57  
Conseil canadien des marchés publics, 21  
Distribution des biens de la Couronne, 20, 22, 54  
Diversification des modes de prestation des services (voir également autres formes de prestation des services), 26, 41  
Équité salariale, 26, 27  
Gouvernement électronique, 1, 14, 28, 40  
Gouvernement en direct, 16, 21, 29, 30, 40, 44  
Infrastructure fédérée, 6, 28, 29, 30  
Internet, 1, 6, 13, 21, 29, 38, 40, 65  
Langues officielles, 35, 36, 44  
Norme générale de classification, 8, 26, 27, 44  
Réforme des acquisitions, 1, 7  
Réforme des pensions, 26, 27  
Service Canada, 29, 40  
SIF, 7, 24, 25  
Site du Canada, 14, 38, 40  
Stratégie d’information financière (voir également SIF), 7, 24  
Structure de planification, de rapport et de responsabilisation, 3, 15  
TCCE, 21  
Tribunal canadien du commerce extérieur (voir également TCCE), 21  
Virement automatique, 25